

**PERSPECTIVES
TUNISIENNES**
**Groupe
d'Études
et
d'Action
Socialiste**

Ce n'est pas seulement par la force des choses que s'accomplira la révolution sociale, c'est par la force des hommes, par l'énergie des consciences, des volontés.

Ferhat HACHED.

**Cours nouveau
à l'U.G.E.T. ?**

Les motions adoptées par la dernière C.A. de l'U.G.E.T. rendent un son nouveau par rapport au plat conformisme auquel nous a habitués cette organisation depuis sa prise en main par une bureaucratie au service du P.S.D. Ces motions, ainsi que celles adoptées par le dernier Conseil des Cadres des étudiants destouriens d'Europe, semblent montrer qu'une partie de plus en plus grande de la base et des cadres est en train de prendre conscience de l'impasse où se trouve l'Union du fait de son inféodation au parti au pouvoir.

Si la gauche a des raisons de se montrer satisfaite de ces prémisses d'un cours nouveau ce n'est pas uniquement parce quelle voit enfin reprise une partie des positions pour lesquelles elle a combattu et pour lesquelles elle a été longtemps en butte à l'hostilité de ceux-là mêmes qui lui emboîtent aujourd'hui le pas, c'est parce que la preuve est ainsi faite que les positions que la gauche a toujours défendues à l'U.G.E.T. ne sont pas partisans mais sont en accord avec les intérêts réels de l'Union et du pays. Nous avons toujours défendu l'autonomie de l'U.G.E.T. non point pour des buts partisans et sectaires, ni pour un quelconque fétichisme de l'autonomie, mais parce que cette autonomie est la condition nécessaire pour que l'U.G.E.T. soit une organisation réellement représentative des étudiants et non un appendice sans vie gouverné par une ligne et des décisions qui lui sont toujours imposées du dehors. L'exemple de l'U.G.T.T. et, à moindre degré, l'expérience récente de l'U.G.E.T. elle-même, sont là pour nous montrer qu'un syndicat qui a perdu son autonomie et dont l'impulsion ne vient plus de lui-même, de ses militants, mais du dehors, s'il peut encore être utile comme instrument d'embrigadement aux mains d'une bureaucratie ou d'escalier pour les arrivistes, n'est plus d'aucune utilité pour les syndicalistes quelle que soit leur tendance ou leur opinion politique.

Quand l'U.G.E.T. perd son autonomie au profit d'une organisation extérieure elle la perd pour tout le monde, y compris pour la majorité. La majorité actuelle commence à en faire l'expérience aussi bien dans la désignation des candidats qui lui sont imposés par la bureaucratie du Parti, que dans la ligne suivie par l'exécutif de l'Union qui n'hésite pas à envoyer aux oubliettes les résolutions des congrès lorsque celles-ci ne plaisent pas à ceux dont il reçoit ses instructions. Ou le Bureau exécutif et le Secrétaire général puisent-ils leur inspiration et leur politique : dans les résolutions du Congrès de la C.A. ou auprès de la bureaucratie du P.S.D. ? Tout le monde sait comment le Secrétaire Général actuel n'a pas hésité à renier les résolutions du

congrès quand elles ne plaisent pas à ses maîtres. Nous rappellerons seulement son reniement des positions du congrès de Tabarka sur la nationalisation des immeubles appartenant aux étrangers.

Quand les positions de la majorité actuelle ne plaisent pas au Pouvoir, celui-ci n'hésite pas à la traiter comme il a traité la minorité. Ses résolutions sont censurées, comme cela a été le cas à la Radio et à « El-Amal » (quotidien en langue arabe du P.S.D.) pour les résolutions de la dernière C.A. ; le ton de la presse officielle devient acrimonieux et les scribouillards de la page jeunesse de l'Action mènent contre l'Union, épurée pourtant de ses « mauvais éléments », une campagne fielleuse. Ainsi dans « l'Action » du 14 avril 1967 ils fustigent, dans leur inimitable jargon, la C.A. pour ses résolutions opposées à la politique pro-impérialiste du gouvernement. Ce n'est là qu'un petit commencement. Ou l'U.G.E.T. s'alignera tout à fait sur la politique officielle et s'interdira le moindre écart, ou elle sera étouffée comme l'a été la gauche en son sein. Tout ceci est parfaitement normal et tient au fait qu'il y a contradiction entre l'aliénation de l'autonomie de l'Union que la majorité actuelle a acceptée et la liberté de se déterminer selon la volonté de la majorité. La perte de l'autonomie signifie que non seulement la minorité, mais aussi la majorité, c'est-à-dire l'Union tout entière perd la faculté de déterminer librement sa politique et ses positions.

Ce résultat, d'ailleurs, la majorité actuelle y a beaucoup contribué en aidant, soit d'une manière active, soit par son acquiescement ou son silence, à détruire la démocratie à l'intérieur de l'Union et à livrer celle-ci aux bureaucrates du P.S.D. Nous serions mal venus de plaindre ceux qui ont été, à des titres divers, les fossoyeurs de l'Union ; mais nous n'oublions pas que l'U.G.E.T. de par sa nature est en perpétuel renouvellement et que les opportunistes et les ambitieux passent, mais que l'Union reste et peut toujours redevenir, si les nouvelles générations d'étudiants tirent profit des expériences passées, une organisation démocratique et vivante. C'est pourquoi nous ne renonçons pas au dialogue avec tous les adhérents de l'Union quelle que soit leur tendance politique. Nous sommes renforcés dans notre volonté de dialogue par le fait que l'expérience actuelle est en train de prouver même à ceux qui, politiquement, sont très éloignés de nous, la justesse de nos positions sur l'autonomie de l'U.G.E.T. et sur la démocratie en son sein.

Ceci dit, nous ne nous méprenons pas sur les possibilités actuelles d'une telle rénovation dans la mesure où les positions de la majorité demeurent pleines de faiblesses et de

contradictions. Les aspirations démocratiques et autonomistes de la base ne trouvent qu'un faible écho dans la résolution de la C.A. demandant de « définir avec plus de clarté les relations entre l'U.J.T. et les bureaux nationaux des organisations de jeunesse ».

Pendant ce temps, le Secrétaire Général continue à prendre ses ordres auprès du directeur du P.S.D. et refuse de publier la motion syndicale de la C.A. parce qu'elle ne lui plaît pas. Il a fallu plusieurs années à l'U.G.E.T. pour se décider à condamner la guerre d'agression américaine au Viet-Nam, mais le plus surprenant c'est de voir que dans la même motion où la C.A. se désolidarise partiellement de la politique pro-impérialiste du gouvernement qui fait la honte de notre pays, cette même C.A. réaffirme son adhésion à la politique étrangère du gouvernement... ».

Où est la vraie pensée de la C.A. : quand elle condamne implicitement la politique pro-impérialiste du gouvernement vis-à-vis de la lutte de libération en Arabie du Sud et de l'agression au Viet-Nam, ou quand elle affirme son adhésion à la politique étrangère de ce même gouvernement ? Qu'ont fait la C.A. et le B.E. — qui est tenu d'appliquer ses résolutions — pour concrétiser sa condamnation de l'agression américaine, quelle action pratique ont-ils entreprise pour lutter contre l'agression impérialiste et contre le honteux soutien que lui accorde le gouvernement tunisien ? Ou bien ne s'agit-il pour les membres de la C.A. que d'alléger leur conscience et de donner une satisfaction verbale à l'hostilité unanime des étudiants contre l'agression impérialiste et contre l'infâme servilité de notre gouvernement à son égard, quitte à abandonner cette position au premier frocement de sourcils du Pouvoir ? N'est-ce pas ce que la C.A. a fait en abandonnant la position adoptée par le congrès de Tabarka sur la nationalisation des immeubles étrangers, parce que cette position avait déplu au Pouvoir ?

Guidée par sa juste conception syndicaliste, la gauche est prête à mener une action commune, au sein de l'U.G.E.T., avec tous ceux qui partagent ses positions sur les problèmes nationaux, des positions progressistes et conformes à l'intérêt national. Mais elle juge les hommes ou les tendances à leurs actes et non à leurs paroles. A l'approche d'un congrès qui peut confirmer les espoirs de rénovation de l'U.G.E.T. comme il peut consacrer sa bureaucratization et son inféodation, nous entendons affirmer que notre appui ne peut aller à des factions et des coteries personnelles ou régionalistes quelles que soient les étiquettes qu'elles se donnent, mais uniquement à des positions précises et non équivoques concrétisées par des actions pratiques et conséquentes.

Les élections pour le XV^e Congrès

POUSSÉE DE LA GAUCHE A TUNIS

Les élections des délégués du 15^e Congrès de l'U.G.E.T. se sont déroulées cette année sous le signe de l'offensive de la gauche.

Jusqu'ici, le Pouvoir chantonnait la rangaine désormais usée d'étudiants égarés, vivant dans les cafés de Paris, coupés des réalités tunisiennes ou de « trublions fraîchement débarqués de l'étranger » et ruminant des idées importées. Mais maintenant le mythe achève de tomber car c'est bien à Tunis que les étudiants mènent leur lutte et développent leur mouvement. Ils l'ont montré avec force lors des événements de décembre ; ils viennent de le confirmer par les élections du 15^e Congrès.

En effet, dans la quasi-totalité des corps, les progressistes sont venus en masse contrecarrer les menées anti-démocratiques d'une direction qui n'excellait que dans l'art de la fraude. Dans presque toutes les corps, la gauche disposait de la majorité et dans les corps les plus importantes cette majorité était si nette que les velléités frauduleuses du B.E. ne purent rien contre elles. Les trois plus grandes facultés de l'Université : Droit, Sciences et Lettres, qui groupent à elles seules plus de 60 % des étudiants, ont été pratiquement monopolisées par les progressistes. La Faculté de Droit et de Sciences Economiques, longtemps bastion des

destouriens, a élu 17 progressistes pour 3 destouriens. Certains corps ont été intégralement remportés par la gauche avec parfois un écart d'une centaine de voix. Rares ont été les A.G. qui n'ont pas été l'occasion d'un dévoilement honteux des manœuvres anti-démocratiques des responsables du B.E. qui consacrent leur génie maléfique à monter des combines et astuces pour barrer, par tous les moyens, le chemin aux candidats progressistes ; 6 A.G. ont dû être reportées.

Mais le dicton arabe dit : « Ce n'est pas à tous les coups que la jarre ne se casse ». Et cette fois la jarre a failli se briser, puisque la délégation progressiste de Tunis n'est pas loin d'être majoritaire ; en tous cas elle est la plus nombreuse qu'à jamais connu un Congrès de l'U.G.E.T.

Parmi les délégués, on compte quelques-uns de ces mêmes « trublions » qui « avaient abusé de la bonne foi des étudiants ». Dis « désavoués par leur base », ils ont pourtant été élus, et à quelle majorité ! Ont-ils encore une fois abusé de la bonne foi des étudiants, ces éternels bébés innocents à en croire les mandarins au pouvoir ? Si oui, c'est au moins cette fois sous le regard et avec la garantie des tenants de la sagesse : les notables du B.E.

A l'occasion de la Fête du Travail

en hommage de la classe ouvrière tunisienne

Pour la classe ouvrière dans le monde le 1^{er} Mai a une signification double : il est à la fois le symbole de la sauvagerie des capitalistes pour l'ignoble boucherie dont ils ont été coupables en cette journée de 1886 à Chicago, et l'occasion privilégiée de manifester sa force et sa volonté d'abattre l'exploitation pour que s'ouvre une ère nouvelle et radieuse pour l'humanité entière.

Selon que l'on considère un pays où se réalise le pouvoir du prolétariat ou un autre où ce prolétariat se bat pour le pouvoir, nous voyons se privilégier ici la fête, là la lutte.

Le prolétariat tunisien, pour l'heure, est exclu de l'une et de l'autre. Sucé jusqu'à la moëlle, trahi par tout le monde, exclu de l'arène politique, il n'a pas encore la force de lever la tête et de célébrer comme il l'entend sa fête. Il s'amuse, ou s'afflige, de voir les mandarins comme des clowns tenter de l'amuser et de quelle manière ! Par « les galas orientaux », opium s'il en fut, les films du genre « la valise noire » ou « la fille d'Antar » et des retraites au flambeau conduites par des « jeunesses destouriennes », dont l'allure est plutôt celle de brigades de choc.

Pour notre part nous pensons que notre classe ouvrière vaut bien mieux. Elle a déjà prouvé dans le passé ce dont elle est capable et tôt ou tard elle retrouvera toute sa combativité et bousculera, sans ménagement soyons en sûrs, tous ses exploiters d'aujourd'hui. Nous tendons de toutes nos forces à être à son service autant dans cette période de « creux » que demain dans sa lutte pour le socialisme vrai.

Pour l'heure nous avons réuni dans ce numéro le maximum d'études et de témoignages concernant de près ou de loin la classe ouvrière et les masses laborieuses de notre pays. C'est là une contribution bien modeste à leur défense certes, mais une contribution à la mesure de nos moyens actuels.

HISTORIQUE DU MOUVEMENT OUVRIER

Le 1^{er} mai 1967 a été célébré en Tunisie avec beaucoup plus d'éclats que les dernières années. Le pouvoir qui a mis le syndicalisme au pas a voulu une fois de plus jeter de la poudre aux yeux des travailleurs afin de leur montrer qu'ils ne sont pas ignorés par l'Etat. Mais depuis quand le fait de faire de longs discours et de serrer les mains des dirigeants « syndicalistes » actuels (fidèles serviteurs du régime) change quoique ce soit à la situation maté-

rielle de l'ouvrier et à la mise au pas de l'U.G.T.T. ?

Le musellement de la Centrale ouvrière n'est-il pas en contradiction avec les conquêtes arrachées après des combats longs, durs et pleins de sacrifices ? Le rappel de la naissance, du développement de l'organisation ouvrière et des diverses étapes qui ont conduit à sa satellisation nous permet de mieux comprendre aujourd'hui le profond malaise qui existe bel et bien à l'intérieur de l'U.G.T.T.

LES DEBUTS DU MOUVEMENT OUVRIER : DE MOHAMED ALI A GUENAOUI

C'est vers les années 1905-1906 qu'ont vu naître en Tunisie les premières organisations syndicales dont les éléments se recrutent exclusivement au sein de la colonie européenne. Les groupements ouvriers restent interdits aux sujets de l'ancienne Régence, cependant au lendemain de la première guerre mondiale les Tunisiens commencent à adhérer nombreux à l'Union Départementale de la C.G.T. Française. Il ne tarderont pas à découvrir les conceptions paternalistes des responsables Cégétistes de l'époque qui refusaient aux Tunisiens le droit de participer à la direction des syndicats et s'opposaient à toute action en faveur de l'application du principe « à travail égal, salaire égal ». C'est essentiellement au niveau de la Fédération des fonctionnaires qu'une telle discrimination est la plus sensible : la législation mettant les Tunisiens au dernier rang dans l'échelle des salaires. Il en est de même pour certaines catégories professionnelles, les cahiers des charges imposant aux entrepreneurs privés pour un même travail, un décalage dans les salaires selon que le travailleur est « européen ou indigène ».

Face à cette situation intolérable les travailleurs Tunisiens réagirent en quittant l'Union départementale et, groupés autour de M'Hamed Ali, précurseur du syndicalisme tunisien ils fondent la Confédération générale tunisienne du travail (C.G.T.T.). Le mouvement connut un grand succès et les travailleurs tunisiens adhérèrent en masse à cette formation qui prônait la défense du monde ouvrier sans discrimination aucune. M'Hamed Ali devenu très populaire parcourait le pays et créait partout des Unions locales. Devant la multiplication des grèves le pouvoir colonial réagit brutalement. Il s'assura l'accord du Destour (le vieux Destour) du parti réformiste tunisien et même de certains syndicalistes de l'Union Départementale et les amena à condamner « l'agitation syndicaliste » ! Le 5 février 1925, M'Hamed Ali ainsi que trois autres membres de la Commission exécutive furent arrêtés. Peu de voix s'élevèrent contre ces arrestations. Reconnus coupables, le 16 novembre 1925 ce complot contre la Sureté de l'Etat (!)

M'Hamed Ali et ses compagnons furent condamnés à de lourdes peines de prison, mais bénéficiant de « circonstances atténuantes » on se contenta de les exiler. M'Hamed Ali mourut en exil et cette première expérience fut donc très vite annihilée.

A la faveur du front populaire en France, le syndicalisme prit un nouvel essor et « l'Union Départementale de Tunisie » connut elle aussi un développement considérable. Forts du crédit de la victoire du Front populaire en France et du rajeunissement du mouvement national (naissance du Néo Destour en 1934) les syndicats tunisiens qui avaient gardé l'espoir de faire revivre la C.G.T.T. brisée en 1925 vont réaliser cet espoir. Durant l'été de 1936 est créée la seconde C.G.T.T. dirigée par Belgacem Guénaoui. Le Néo Destour et la C.G.T.T. constituent un front commun face au pouvoir colonial : c'est la première manifestation en Tunisie de l'alliance de la classe ouvrière tunisienne avec la bourgeoisie nationale. La petite bourgeoisie qui était brimée par le système colonial et surtout consciente de la domination qui s'exerçait sur elle, (éloignement du pouvoir, ségrégation entre fonctionnaires européens et tunisiens) se rapprocha de la classe ouvrière qui était plus durement et plus directement exploitée par les forces coloniales.

Mais les tenants de la « Tunisie Française » firent le vide autour du Front National. La Résidence s'assura d'abord l'accord des Cégétistes de l'Union Départementale de Tunisie qui n'avait aucune sympathie ni pour la C.G.T.T. ni pour le Néo Destour, puis fit éclater le Front National en exerçant des pressions sur Belgacem Guénaoui. Ce dernier céda et affirma dans une déclaration publique que la C.G.T.T. entendait demeurer en dehors de la politique, loin de tout mouvement à caractère politique ».

Le 9 avril 1933, la Résidence générale décima le Néo Destour, puis se retourna contre la Confédération syndicale tunisienne pour l'interdire.

L'U.G.T.T. UN DES PRINCIPAUX INSTRUMENTS DE COMBAT CONTRE LA COLONISATION ET L'EXPLOITATION

La défaite des troupes de l'Axe et la chute du régime de Vichy, ranime le rétablissement de la liberté syndicale en Tunisie. L'Union Départementale de Tunisie organise alors son premier congrès de libération en mars 1944.

C'est à ce congrès qu'apparut la ferme résolution de certains militants syndicalistes tunisiens de faire revivre pour la troisième fois une C.G.T.T. Tunisienne et atteindre le but que s'était assigné M'Hamed Ali en 1924-25.

Des syndicats autonomes se formèrent. Une fois de plus ce furent les dockers qui en prirent l'initiative. Fernat Hached était à la tête du mouvement. Le leader ouvrier agit avec rapidité : suivi de la presque totalité des travailleurs de Sfax il quitte « l'Union des Syndicats » et entreprend de créer dans chaque région des syndicats autonomes.

Le 20 Janvier 1946 au congrès constitutif de la « Khaldounia » se réalisa la fusion de tous les syndicats autonomes du Nord, du Sud tunisien et des syndicats de fonctionnaire. L'U.G.T.T. rencontre donc un écho certain dans les milieux du travail en Tunisie puisque dès décembre 1946 elle compte plus de 85.000 adhérents. Avec la naissance et le développement de la nouvelle organisation ouvrière une nouvelle phase du syndicalisme commence.

La Résidence prise de vitesse par l'ampleur du mouvement s'alarme. Brusquement les représentants des syndicats tunisiens sont rayés des commissions de salaires. L'U.G.T.T. riposte par la grève du 8 juin 1946. L'armée intervient mais finalement les grévistes ont gain de cause : les représentants de l'U.G.T.T. sont de nouveau admis aux commissions des salaires.

La lutte syndicale n'en continue pas moins avec la même intensité. Le 4 août 1947 éclate une grève pour une question de majoration de salaires. A la suite d'un heurt avec la police, un détachement militaire avec des engins blindés attaquent les grévistes faisant 32 morts et 200 blessés. Les grèves des ouvriers de Potinville et de Enfida de 1950 sont aussi noyées dans le sang. Le 1^{er} décembre 1950 Farhat Hached affirme « Il a fallu du sang le 5 août 1947 pour aménager les textes primitivement promulgués et qui n'accordaient qu'une augmentation de 6,5 F de l'heure. Il a fallu du sang à Enfidaville pour amener le gouvernement à reviser les salaires minima dans l'agriculture. Les victoires ne peuvent se concevoir sans sacrifices nécessaires... les libertés sont chères, les droits de l'homme sont difficiles à conquérir et à défendre ».

Le secrétaire général de l'U.G.T.T. avait toujours inséré la revendication économique dans une stratégie plus globale. En effet Hached pensait à juste titre que dans un pays colonisé la classe ouvrière est victime de deux sortes d'exploitations superposées : l'exploitation capitaliste inhérente au mode de propriété des instruments de production et au dessus d'elle une exploitation de style colonial qui pèse sur toutes les classes sociales de la population y compris la classe ouvrière. Toute libération des masses laborieuses doit selon Hached s'attaquer à ces deux formes d'exploitation, mais la priorité est accordée à la domination politique qui est la plus visible.

Energiquement Hached représentant de la Centrale ouvrière tunisienne va constituer avec le Néo Destour un Front anti-colonialiste affirmant sans équivoque : « Les hommes qui mènent la lutte politique sur le plan national trouveront à leurs côtés la classe ouvrière avec ses forces organisées et puissantes, tant qu'ils œuvreront à la réalisation de nos nobles desseins ». L'esprit de la lutte pour la libération nationale pénètre alors jusqu'aux fonds des mines, des chantiers et des usines. Par des campagnes

de presse et des tournées de propagande, la Centrale ouvrière va s'attacher à lier dans l'esprit des masses le problème social à la question nationale.

A ceux qui reprochaient à l'U.G.T.T. de faire de la politique à l'époque, Hached répondait sans équivoque : « Mais la politique est partout. Si nous nous permettons d'ignorer la politique, la politique ne nous ignore pas. Dans sa lutte pour l'affranchissement et le progrès social, le travailleur tunisien se heurte à des obstacles politiques qu'il doit surmonter et il ne peut les surmonter qu'en se plaçant sur ce plan ».

Le secrétaire général de la Centrale ouvrière fut à l'origine du « Comité d'action pour les garanties constitutionnelles et la représentation populaire ». Cet organe fondé le 12 mai 1951 mobilisa les forces vives du pays pour la défense des idées de liberté, de démocratie et de justice.

L'épreuve de force éclata en 1952 entre le peuple et les forces colonialistes ; les leaders du mouvement national furent arrêtés et Farhat Hached eut la lourde tâche de mener le combat. Confiant dans la victoire le leader syndicaliste affirma en janvier 1952 « Nous gagnerons la dernière manche... les démocrates de France et du monde ne nous abandonneront pas ; tôt ou tard ils feront pencher la balance en faveur de la justice et de la liberté. Nous tiendrons dix ans, vingt ans s'il le faut, nous tiendrons le dernier quart d'heure et la grande route de la libération nationale sera définitivement déblayée ».

Les Partisans de la « Tunisie Française » considérant Hached comme l'élément de base de toute la politique tunisienne. C'est pourquoi les colonialistes l'assassinèrent le 5 décembre 1952 en mitraillant sa voiture sur la route de Radès alors qu'il se rendait à son travail. L'élimination de Hached ne profita pas du tout à ses adversaires et le Front National restera indéfectible face au colonisateur jusqu'à l'accession de notre pays à l'indépendance.

DE LA PUISSANCE ET DE L'AUTONOMIE DE L'U.G.T.T. A LA MISE AU PAS ET AU DEMANTELEMENT DU MOUVEMENT SYNDICAL.

I. — La puissance et l'autonomie de l'U.G.T.T. en 1956.

En effet dès l'autonomie interne, la part active prise par l'U.G.T.T. dans l'arène politique ne cessait d'augmenter : lors des élections du 25 mars 1956 le Front National U.G.T.T.-Néo Destour emportait 95 % des suffrages. La Centrale ouvrière eut alors 4 représentants au premier ministère de Bourguiba. Au sein de l'Assemblée Constituante, l'U.G.T.T. avec la participation des Néo-Destouriens s'efforça de réduire au minimum la notion de co-souveraineté Beylicale, la constituante dut étendre ses prérogatives à tous les domaines politiques, institutionnels et législatifs. Elle s'arrogea ainsi le droit de tout régir en vertu des pleins pouvoirs qu'elle détient du peuple. La motion présentée par l'U.G.T.T. à ce sujet insiste sur le droit de regard qu'a l'Assemblée sur la politique économique et sociale du gouvernement : « l'Assemblée Nationale Constituante tout en conservant sa vocation constitutionnelle ne pourra rester indifférente à l'égard des affaires de l'Etat notamment celles relatives au budget et aux questions économiques et sociales qui présentent un caractère d'urgence ». Faisant écho à cette revendication la constituante vota le 24 avril 1956 une motion qui autorise l'Assemblée Constituante à intervenir dans les problèmes économiques et sociaux du pays.

Mais si l'U.G.T.T. était organisée et puissante elle était aussi autonome par rapport au Néo Destour, cette autonomie s'exprimant notamment par une conscience claire de la nécessité d'une stratégie de développement qui rejeterait l'option capitaliste libérale. Ce qui n'était pas à l'époque le cas pour le Néo Destour. C'est ainsi que le programme économique de l'U.G.T.T. adopté lors de son 6^e Congrès de septembre 1956 mettait l'accent sur l'importance de la planification conçue non seulement en tant qu'instrument d'efficacité économique mais surtout en tant qu'instrument de socialisation et prônait par ailleurs comme valeur de base de l'activité économique le « Capital Travail » par opposition au « Capital Argent ».

Intéressant mais schématique, le programme de l'U.G.T.T. avait pour l'époque un caractère global et progressiste incontestable puisqu'il posait les grandes lignes d'une doctrine économique assez avancée l'année même de l'indépendance de la Tunisie.

L'U.G.T.T. se présentait ainsi aux yeux de l'opinion comme la force sociale et politique la plus radicale. La puissance de la Centrale ouvrière, les références constantes dans ses écrits de 1956 aux « révolutions défigurées » tout cela allait entraîner la riposte du Néo Destour en vue de neutraliser l'U.G.T.T.

II. — La mise au pas de la centrale ouvrière : la crise de 1956.

La lutte du Parti contre le syndicat va se faire sur un double front au sein de l'Assemblée et à l'intérieur de l'Organisation des travailleurs. Dans la lutte du Front U.G.T.T.-Néo Destour contre la co-souveraineté du monarque et du peuple se sont constitués pratiquement tous les attributs d'un régime parlementaire non pour gêner le gouvernement de Bourguiba mais pour concrétiser la souveraineté du peuple au détriment du souverain.

Cette pratique a habitué les députés syndicalistes à émettre des critiques sur la politique gouvernementale et

a posé pratiquement le problème de la responsabilité ministérielle par le biais du contrôle parlementaire. Le 24 avril 1956, Ben Salah soutenait à l'intérieur de l'Assemblée une motion sur la nécessité de contrôler la politique du gouvernement en matière de finances publiques, de législation sociale, de politique étrangère et mentionnant la possibilité de convoquer l'Assemblée sur l'initiative du tiers des députés. Il ira jusqu'à faire un réquisitoire très animé au moment de la discussion du budget contre la politique du gouvernement. Ce qui amènera Bourguiba à lui répon-

dire en ces termes : « Il ne faut pas que les revendications égalitaires prennent l'accent de pression revancharde et destructive des démunies contre les possédants ».

Ben Salah se faisant le porte parole de la grande masse des militants de l'Union affirmera : « Pour la première fois en Tunisie les notions de droite et de gauche vont apparaître et seront consacrées sur le plan d'une assemblée ; que des oppositions surgissent, nous n'en serions pas surpris, « ajoutant, » que la grande bourgeoisie tunisienne sait ce qu'elle fait en détournant le peuple de la lutte sociale et il est inadmissible que le gouvernement lui emboîte le pas ».

La direction du Néo Destour sent alors la nécessité de freiner ce régime parlementaire qui risquait de lui être préjudiciable. En attendant de régler le différend qui l'opposait à l'U.G.T.T., Bourguiba va commencer par réduire le rôle de contrôle de l'Assemblée en la confinant dans sa tâche constituante. Le leader du Néo Destour déclara à ce propos aux députés : « Les contacts directs répétés qui se sont instaurés entre les membres du gouvernement et les Constituants ont été positifs et se sont révélés justifiés. Bien que cette Assemblée ait été élue pour une autre tâche qui n'est pas encore achevée, le gouvernement tiendra compte de vos vœux et de vos suggestions dans la mesure du possible. »

Ayant limité l'action des syndicalistes au sein de l'Assemblée le Néo Destour se tourne contre la Centrale ouvrière. Faire éclater l'U.G.T.T. de l'intérieur voilà la meilleure manière d'en finir avec un syndicat qui osait parler d'égal à égal avec le Néo Destour et qui commençait à acquérir une influence de plus en plus grandes dans les campagnes tunisiennes, gênant les gros agriculteurs que la récente promulgation du statut de l'ouvrier agricole avait « frappé de stupeur ». L'hospitalité de Habib Achour pour certains dirigeants syndicaux fut mise à profit par le Néo Destour pour provoquer le 20 octobre 1956, une scission au sein de l'Union. La nouvelle Centrale U.T.T. prit d'emblée sous la direction de Habib Achour, un caractère régionaliste et malgré les déclarations démagogiques de ses responsables, ne put cristalliser en son sein la masse des travailleurs : l'U.G.T.T. restait la Centrale la plus représentative.

L'appui donné par le Néo Destour à la nouvelle Centrale est certain, le télégramme du 3 décembre 1956 de Bourguiba à l'U.T.T. en témoigne : « Je vous prie de transmettre aux travailleurs de l'U.T.T. mon espoir de voir se réaliser l'unité

syndicale pour une action féconde et constructive dans le cadre d'une Unité Nationale loin des théories criminelles de la lutte des classes et de la haine entre les fils d'une même nation... ».

L'U.T.T., très proche du Néo Destour, demande alors à Bourguiba d'intervenir afin de mettre un terme aux agissements de certains dirigeants de l'U.G.T.T., agissements qui, selon eux, risquaient d'avoir des conséquences fâcheuses.

Le Parti destourien, plus que jamais décidé à éliminer Ben Salah et les idées dont il s'était fait le défenseur, prit l'initiative de monter la sinistre comédie que fut la « réunification du mouvement syndical ». Le secrétaire général de l'U.G.T.T., qui se trouvait alors à Casablanca pour débattre des problèmes communs aux trois centrales syndicales, fut limogé le 26 décembre 1956.

Le plan machiavélique destiné à briser l'élan syndical et à vider l'U.G.T.T. de son contenu progressiste apparaissait ainsi clairement et le Président Bourguiba lui-même commentant le 27 décembre la crise de la Centrale ouvrière, déclarait : « L'Union Nationale n'a de sens que si les éléments qui la composent tendent par delà les divergences vers un but. Il en va de même pour l'Unité Syndicale, elle a été compromise ces dernières semaines, des dirigeants du mouvement ouvrier se sont trouvés dans la nécessité logique de se débarrasser des éléments qui, au sein du monde ouvrier, étaient à l'origine du mal ».

Devant cet état de fait, Ben Salah s'incline malgré la vive effervescence qui agite la base de la Centrale. Rappelons entre autre la réunion du vendredi 28 décembre 1956 en assemblée extraordinaire des délégués de toutes les Unions régionales, locales, et des Fédérations et Syndicats de Tunis qui a adopté à l'unanimité une motion adressée à la Commission administrative, « protestant énergiquement contre l'éviction de Ben Salah du Secrétariat général et lui demandant de revenir sur cette décision afin d'éviter les contre-décisions qui seraient prises par la classe ouvrière consciente de toutes ses responsabilités pour sauvegarder son unité et son existence ».

Déjà, le 19 avril 1957, le Président Bourguiba avait déjà opéré la « réunification » du syndicalisme tunisien sous légide du Néo Destour croyant ainsi avoir réglé définitivement le sort du mouvement ouvrier. Mais il s'aperçut qu'il s'était trompé puisque l'U.G.T.T. fera encore parler d'elle et pèsera lourd sur la vie politique de notre pays.

LA SECONDE CRISE DE 1964-65 : DEVALUATION ET CELLULES PROFESSIONNELLES.

Après six années d'un conformisme remarquable, Ahmed Thili qui pourtant très proche et très docile au Parti destourien est amené à céder la place à Habib Achour. Mais ces précautions et ces savants dosages n'empêcheront par l'U.G.T.T. de rester une force en puissance encore capable de manifester son autonomie.

Elle le fera en proclamant lors de son Conseil National le 30 août 1964 : la nécessité de pratiquer une politique qui assure l'amélioration du pouvoir d'achat par l'augmentation des salaires, promise plus d'une fois, son application dans les plus brefs délais et sa généralisation dans tous les secteurs. Elle le fera surtout à la suite du blocage des salaires consécutif à la dévaluation du dinar survenue le 28 septembre 1964. Le 29 septembre, l'U.G.T.T. s'abstient d'envoyer son message traditionnel au chef de l'Etat. Le lendemain la Commission administrative adopte une motion dans laquelle elle réclame « une légitime compensation immédiate résultant de l'augmentation du coût de la vie et une politique d'austérité à tous les niveaux et dans tous les domaines ». Mais le Néo Destour ne tolère plus aucune réserve. Une vague de télégrammes émanant des cellules professionnelles du Parti et de quelques « responsables » syndicaux aux ambitions encore totalement insatisfaites, approuvant la mesure gouvernementale et dénonçant la prise de position de l'U.G.T.T. fut orchestrée sur les ondes et dans la passe par les responsables du Parti.

Ce dernier attaqua d'abord les « éléments suspects » au sein de la Centrale qui « sèment la division », puis ce fut la Centrale elle-même qui fut accusée de « logomachie revendicatrice », d'avoir « une conception révolue du syndicalisme » et de vouloir « saboter » par ses réserves « la remise en ordre des finances planche de salut de l'économie ».

Parallèlement, au sein de la Centrale, on assista à une série de manœuvres tendant à faire pression sur les responsables pour l'annulation de la décision de la Commission administrative. Les pressions se faisant très grandes au sein de la Fédération de Tunis, le bureau de cette dernière, en collaboration avec le Comité de coordination de Tunis du Néo Destour, désavoua la Commission administrative et dénonça « les agissements de certains syndicalistes susceptibles de porter atteinte à la communauté de pensée entre le Néo Destour et l'U.G.T.T. ».

Mettant à profit ces « divergences », le bureau politique du Néo Destour se réunit pour examiner le problème « des relations entre le Parti et les organisations nationales » et décida de convoquer le Conseil National de la Centrale ouvrière. Le 16 octobre 1964, les jeux sont faits, le Conseil National de l'U.G.T.T. vote à l'unanimité une motion de soutien à la politique gouvernementale qui contredit le texte de la C.A. ; le soutien TOTAL est accordé à la « sage politique » du gouvernement dans le domaine économique et plus particulièrement dans le domaine financier.

L'alerte a été chaude pour le Parti destourien. Le Président Bourguiba adopte alors une nouvelle tactique dans sa lutte contre l'organisation ouvrière. Puisque la docilité des dirigeants ne suffit plus, il revient au procédé de l'organisation rivale pour briser les velléités d'opposition. Déjà, en novembre 1963, après l'élimination de Ahmed Thili, le Néo Destour inaugure les premières cellules professionnelles, il suffit donc désormais de les développer et de les mettre en concurrence avec les organisations syndicales.

Le 1^{er} mai 1965 montre d'une manière éclatante le conflit entre le Néo Destour et l'U.G.T.T. Habib Achour met l'accent sur la nécessité d'une hausse des salaires en ces termes : « Il ne saurait être question pour un ouvrier affamé

de travailler car une personne qui a faim ne peut fournir aucun rendement. C'est pourquoi nous considérons la revendication d'une augmentation des salaires comme étant égale et identique à la revendication d'une augmentation de la production ». D'un autre côté, le secrétaire général de l'U.G.T.T. attaque les consignes du Parti destourien qui ont pour but de saborder le Syndicat en créant des cellules professionnelles en affirmant : « Dans 10 ou 15 jours nous songons à réunir un congrès extraordinaire chargé d'élire les responsables... le dernier mot appartiendra aux délégués syndicaux car ce sont eux qui élisent le Bureau exécutif. Chaque Tunisien doit se considérer comme citoyen à part entière et cela ne pourra se faire que par la liberté totale ».

Le 21 juin, Bourguiba décide l'offensive contre l'U.G.T.T. Prenant prétexte d'un navrant fait divers, le gouvernement arrête le secrétaire général de la Centrale et l'accuse de faux et d'usage de faux. Le 13 juillet Ahmed Tlili, alors à l'étranger, entre en opposition ouverte avec le gouvernement tunisien.

Bourguiba en plein congrès de l'U.G.T.T. (juillet 1965), s'en prend avec véhémence aux prétentions des travailleurs affirmant : « Il est nécessaire de les libérer de leur complexe de supériorité. Ils croient dur comme fer qu'ils sont les seuls producteurs. En Tunisie il n'y a pas de classe ou-

vière et d'autres classes qui ne le sont pas. Nous sommes tous des travailleurs. Il nous faut éliminer la paresse partout où elle se manifeste. Ceux qui en font preuve seront conduits au chantier d'El Haoureb où ils seront rééduqués ». Bechir Bellagha (ancien gouverneur de la région de Tunis et banlieue) est élu par acclamations secrétaire général de l'U.G.T.T. La Commission administrative et le Bureau exécutif sont remaniés d'autorité. Ses arrières étant assurés, le gouvernement organise une parodie de procès à Habib Hachour puis le libère. Quant à Tlili, après un exil de 20 mois, il rentre en Tunisie et implore le pardon du leader du P.S.D., espérant ainsi avoir une nouvelle part du « gâteau » lors du partage de l'héritage.

En vérité, ni Tlili, ni même Achour ne sont de véritables représentants de la classe ouvrière. Après avoir tous deux poignardé la Centrale ouvrière en 1956, ils se sont aperçus mais avec du retard qu'on ne peut jouir des « bienfaits » du pouvoir et défendre authentiquement la classe ouvrière.

Le dernier sursaut qu'ont fait Tlili et Achour n'est en définitif qu'un saut désespéré car, après tout, comment pouvaient-ils réussir dans leur lutte s'ils s'étaient au préalable coupés des masses ouvrières en contenant la lutte des travailleurs et en versant dans l'affairisme ?

A PROPOS D'UNE ENQUÊTE SUR LES MINEURS DU SUD

Un centre de recherches du S.E. au Plan vient de publier les résultats d'une enquête sur les mineurs du sud tunisien. Il semble que les dernières grèves ou, pour utiliser un terme plus consacré officiellement, les arrêts de travail anarchiques ont poussé les responsables du Plan à se demander ce qui ne va pas là-bas. Et au lieu de le demander aux intéressés eux-mêmes qui, en d'autres circonstances et en d'autres temps, ont pu, à chaque fois, soit directement soit par l'intermédiaire de leurs vrais représentants, faire entendre leurs voix, nos responsables se sont adressés à un centre d'études. Pour contestable que soit cette démarche qui dénote un grand mépris pour les 10.000 mineurs du Sud, nous avons pu recueillir, à travers cette étude, des données que nous jugeons utiles de soumettre à nos camarades et lecteurs.

Une première impression se dégage de la lecture de cette étude (du moins de son début) : l'approche quasi psychanalytique qu'en ont faite nos sociologues du Plan. On y traite les mineurs de cas bizarres, on parle de « symptômes assez sérieux de pathologie sociale qui expliquent (!) « tant de revendications parfois inattendues et parfois exprimées avec violence ». Plus loin, on brode autour du travail dans les mines « travail ambigu qui draine des charges oniriques et psychiques incomparables » et on continue en envolée lyrique sur le « mineur qui sort les richesses de la terre, les trésors enfermés dans la terre notre mère, il (le mineur) est celui qui connaît les mystères et vit de ces mystères. Il change le rêve en réalité » pour tomber tout bonnement dans le délire, « la descente dans les mines est une descente aux enfers », et l'onirisme évoqué est plus apparenté au maléfice de la magie noire qu'au bénéfice de la magie blanche. Il remue en effet les entrailles de la terre. Il descend dans le « damous » et se fait « avaler par l'obscurité ».

Là s'arrête, et c'est heureux, le délire. Et il faudra à nos sociologues du Plan, pour passer à plus sérieux, une découverte des plus originales et des plus extraordinaires, qu'ils s'empressent de nous communiquer. En effet, il semble (sic) que le travail dans les mines est particulièrement éprouvant et pénible il est l'image même de l'effort.

Ouf ! on a failli ne pas y croire. Ce qu'on ne comprend pas c'est qu'à partir de cette page, le délire cesse tout à fait et le ton, aussi bien que les informations, deviennent plus mesurés, plus sérieux. Cette étude étant l'œuvre d'une équipe, qui, parmi cette équipe, est si imbuée de psychanalyse ? La question n'est de toute façon, pas de celles qui nous intéressent le plus et nous passons à la suite.

L'organisation du travail dans les centres miniers de Metlaoui, Moulars, Redeyef et M'dilla semble buter contre deux genres de problèmes et ce tant du point de vue administratif que technique. Ces problèmes sont évidemment source de revendications et créent une atmosphère de tension à peine déguisée.

L'examen des tableaux des accidents de travail pose d'une manière très brutale le problème de la sécurité dans le travail. 15 cas mortels en 1964, 28 en 1965. Même progression dans le chiffre des simples accidents, de 6.032 en 1964 on atteint 7.496 en 1965. Sur une population de 8.000 ouvriers, cela donne une moyenne d'environ un accident par personne et par an. Nous remarquons que c'est seulement à Moulars qu'on note une régression des accidents de travail entre les années 64-65 ; il y a, par contre, une forte augmentation (de l'ordre de 83 %) à M'dilla. Les accidents eux-mêmes tiennent pourtant à des causes parfois bénignes : électrocutions, fractures, blessures ; l'une des causes les plus fréquentes des accidents de travail est la fatigue qui se termine par des évanouissements ; les conditions de travail étant inhumaines, la journée de travail longue et épuisante, 8 heures continues sans pause réelle pour un bon repas qui permette au mineur de récupérer ses forces. Le souci de productivité l'idée fixe du rendement, la tâche à remplir pour ceux des ouvriers qui sont payés à la tâche, donnent au travail un rythme rapide difficilement soutenu par la condition physique des travailleurs souvent sous-alimentés et à la résistance réduite. Ce rythme leur donne d'autre part le sentiment d'être les esclaves de la mine, des hommes-machines qui sont là uniquement pour produire plus et plus vite. Dans un tel climat, le mineur ne trouve de repos que dans la pratique pure et simple de l'absentéisme pratiqué ainsi comme fuite consciente du monde de la mine. Le tableau des absentéistes montre qu'une proportion importante de mineurs le fait par fatigue, pour chercher du repos. Il est significatif de noter que c'est là où les conditions de travail sont les plus pénibles, c'est-à-dire à M'dilla, qu'on rencontre le plus gros pourcentage d'absentéistes. Non pas qu'il faut chercher à ce phénomène d'absentéisme une seule et unique raison, la difficulté du travail puisque d'autres considérations entrent en ligne de compte comme, par exemple, l'éloignement de la résidence du mineur de son lieu de travail, l'éloignement de l'école pour ses enfants, le fait de pratiquer une occupation secondaire soit l'agriculture, soit l'élevage. Cette pratique d'une occupation secondaire peut certes signifier un attachement à des modes de vie traditionnels mais peut aussi marquer nettement le manque de confiance dans le travail minier, travail considéré comme précaire du fait de la précarité de la situation du mineur et de l'absence d'un statut du mineur.

Ceci est d'autant plus vrai que le mineur est soumis dans son travail à une discipline assez sévère et est l'objet de sanctions diverses au moindre relâchement du rythme du travail. Les sanctions vont du simple avertissement à la mise à pied de 1 à 3 jours jusqu'au licenciement pur et simple. Il est à signaler que tout mineur ayant été l'objet d'une mise à pied (1, 2 ou 3 jours) voit son nom rayé de

la liste des candidats éventuels à la fameuse gratification de fin d'année. Si l'on ajoute que le mineur n'a aucun recours possible contre de telles sanctions, qu'il n'est invité qu'à signer la sanction prononcée contre lui et que même lorsqu'il refuse de signer on se contente de signaler qu'il a refusé de le faire et la sanction reste valable, on devine que les mineurs trouvent ce système plutôt abusif. D'autant plus que les agents de productivité (sorte de contremaître, donc corps intermédiaire entre le patronat et les ouvriers) poussent les mineurs à l'augmentation de la production sans

trop se soucier des normes élémentaires de sécurité. Il y a là une conduite imposée par les impératifs du Plan et qui fait fi de la santé voire de la vie des travailleurs.

Ces considérations sur le travail des mines nous rappellent les tristes descriptions qu'a faites Engels sur le « Proletariat des mines » dans son livre sur « la situation de la classe laborieuse en Angleterre ». Nous sommes pourtant en plein milieu du vingtième siècle et nous considérons de telles situations comme propres à des romans de Zola.

LA PARTICIPATION POLITIQUE ET SYNDICALE DES MINEURS

Dans une telle ambiance, il n'est évidemment pas question de demander aux mineurs d'adhérer à un mouvement et à un système qui ne représente pas leurs véritables intérêts et qui ne défend pas leur condition. L'histoire du syndicalisme dans le sud minier est connue et l'histoire un jour, rendra justice à ces pionniers de la revendication. Nos sociologues ne se sont guère attardés sur ce point (est-ce par pudeur ?) et ils se sont contentés de reproduire d'intéressantes déclarations de mineurs interrogés sur leur adhésion au syndicat. Il est vrai que ces déclarations en disent plus long que tout commentaire sociologique.

La nouvelle orientation que le régime, au nom d'une utopique union nationale, a imprimée à l'U.G.T.T. n'a pas du tout l'adhésion des mineurs. Tous le disent et souvent ironisant sur ce genre d'association capital-travail qui fait que parfois, le secrétaire général du syndicat est en même temps chef de service à la compagnie. Les nouveaux responsables syndicaux n'arrivent pas toujours à exprimer les mêmes opinions que les mineurs. Il y a une cassure entre eux et la base qui ne les reconnaît pas et les traite tout simplement d'arrivistes, et ceci est particulièrement vrai pour les responsables des fameuses cellules professionnelles qui se voient mis en cause même par « leurs collègues » responsables des cellules territoriales. Il y a là plus qu'un simple conflit de personnes.

Voici, du reste, quelques déclarations de mineurs à propos de leur syndicat :

— Le syndicat représente le moyen de revendication des ouvriers, ceci c'est l'idéal, mais la réalité est autre.

— Le syndicat ? quelque chose de décevant, il ne joue pas son rôle.

— Le syndicat sert à défendre l'ouvrier, mais comme le Secrétaire général est en même temps chef de service de la compagnie...

— On n'obtient rien du syndicat, c'est le syndicat qui nous prend quelque chose. Il n'y a plus rien depuis qu'il n'y a plus Hached, je l'ai connu et vu de mes propres yeux.

— S'ils nous laissent tranquilles on serait content, le syndicat pense que nous sommes trop payés.

— Les responsables du syndicat sont motivés par la recherche de l'intérêt personnel. Les ouvriers sont relégués à l'arrière plan : beaucoup d'injustices et pas de justicier.

Si l'on note d'autre part que 7% seulement ont déclaré être satisfaits du rôle du syndicat, on mesure à sa juste valeur la représentativité des cadres de l'U.G.T.T. et le sens de l'adhésion des mineurs au syndicat. Comme pour l'adhésion au parti, l'adhésion au syndicat n'est pas, pour le mineur un geste de participation consciente ; c'est une obligation qu'il remplit pour qu'on « le laisse en paix ».

Démission ? Dépolitisation ? Résignation ? Comment peut-on qualifier l'attitude des mineurs ? La réponse n'est pas si simple. En fait, il semble que les mineurs se trouvent imbriqués dans un complexe de pressions et de sollicitations de la part du patronat et du pouvoir.

Le plan prévoit de porter la production de phosphate de 3.500.000 tonnes à 5 millions de tonnes.

N'est-ce pas là le fin mot de l'histoire ?

LES MASSES LABORIEUSES SOUFFRENT DE LA CHERETE DE LA VIE

Les prix augmentent d'une façon vertigineuse, la vie devient de plus en plus chère, voilà les remarques que l'on entend à longueur de journée à TUNIS, et qu'il serait bien difficile de nier. En effet, à part un certain nombre de produits contrôlés par l'Etat, la hausse des prix affecte d'une façon continue, et à un rythme de plus en plus accéléré, tous les produits et services. Aussi la situation devient-elle

de plus en plus préoccupante particulièrement pour les classes les plus démunies, surtout que les salaires n'ont connu depuis l'indépendance qu'une augmentation de 10 % en 1965.

Nous nous proposons ici d'essayer de quantifier cette hausse des prix, de voir les secteurs qu'elle affecte, pour en analyser par la suite les causes et enfin pour énoncer les mesures qu'il nous semble nécessaire de prendre pour la juguler.

I. — Indice du coût de la vie et hausse des prix : « La folle course des prix ».

Le Service des Statistiques du Secrétariat au Plan et à l'Economie Nationale publie un indice du coût de la vie qui permet de mesurer les variations mensuelles du prix de certains biens et services.

L'indice des prix de détail date de 1962 (base 100). Il comporte 148 articles et a été établi en fonction de la structure de la consommation des ménages de la catégorie socio-professionnelle des petits fonctionnaires et employés de la ville de TUNIS.

Cet indice est, à bien des égards, contestable. En particulier établi en fonction de la consommation des ménages de petits fonctionnaires et employés de la ville de Tunis, il ne saurait prétendre être un bon indicateur du niveau du coût

de la vie des couches urbaines déshéritées et des masses paysannes. De même l'année de référence 1962 est trop proche pour permettre une vue rétrospective globale de l'évolution des prix, ne serait-ce que depuis l'indépendance, par exemple.

Malgré ces remarques, l'indice officiel du coût de la vie reste, dans une certaine mesure, un moyen de saisir le mouvement général des prix. Aussi baserons-nous notre étude sur cet indice.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des différents indices du coût de la vie depuis 1962, telle qu'elle ressort des différentes publications du Secrétariat d'Etat au Plan et à l'Economie Nationale.

	1962	1963	1964	1965	1966	Accroissement entre 62-66
Alimentation	100	101,7	106,8	114,5	119,5	20 %
Habitation	100	100,1	103,5	108,5	114,5	15 %
Entretien, Hygiène, Soins	100	105	107,5	111,5	119	19 %
Transport	100	100,5	109,6	115,5	123,5	23,5 %
Habillement	100	113,5	114	119	126	26 %
Divers	100	100,9	103,8	109,5	111,5	11,5 %
INDICE D'ENSEMBLE	100	102,5	106,7	113,3	119,5	19,5 %

La simple lecture de ce tableau montre qu'entre 1962 et 1966 le coût de la vie a augmenté de près de 20 %, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 5 %. Cependant cette hausse n'affecte pas uniformément tous les produits et services, aussi un examen de l'évolution des différents postes de consommation s'impose-t-elle afin de cerner avec plus de précision les secteurs où la cherté de la vie se fait sentir avec netteté.

La hausse des produits alimentaires est particulièrement élevée, elle atteint 20%, elle affecte les classes les moins pourvues auxquelles elle porte de sérieux préjudices d'autant plus que la hausse porte sur des produits de base : c'est ainsi que le prix du kilogramme de sucre, qui était de 75 millimes en 1962, est passé à 120 en 1963 (soit une hausse de près de 60 % en une année) pour atteindre actuellement 140 millimes. Le prix du kilo de viande est passé de 400 millimes en 1962 à 600 en 1963 et 700 millimes en 1966. Il en est de même pour le prix moyen du poisson qui a doublé rien qu'entre 1962 et 1963.

Le prix du pain est, certes, resté stable, mais les boulangers « se rattrapent » en fraudant sur le poids d'une part, et en y incorporant de plus en plus de maïs, et cela sans crainte de contrôle de l'Etat.

Enfin, rien qu'entre 1962 et 1964, le prix du thé s'est élevé de 60 % et celui du café de 50 %.

— L'indice du poste habillement s'est accru, entre 1962 et 1966, de 26 % qui peuvent se décomposer ainsi :
13,5 % entre 1962 et 1963 ;
12,5 % entre 1964 et 1966.

— Le coût de transports ne cesse aussi de monter régulièrement, c'est ainsi que l'on a pu enregistrer les hausses suivantes :

- 9,1 % de 1962 à 1964,
- 14 % de 1964 à 1966,

soit une hausse de 23 % entre 1962 et 1966. Depuis, une hausse de 30 % a affecté les prix des transports ferroviaires.

— Enfin, le poste habitation : l'accroissement du taux de cet indice (15%) nous semble très loin de la réalité, car la hausse vertigineuse des loyers est aujourd'hui un fait qui frappe tous ceux qui cherchent à se loger et ceci non seulement à Tunis où les agences immobilières se livrent à une spéculation effrénée, mais dans toutes les villes et villages, et ceci au détriment de la grande majorité des petits fonctionnaires et des ouvriers qui, souvent appelés à travailler loin de leur résidence habituelle, se voient contraints de réserver jusqu'à la moitié de leurs revenus pour se loger, et souvent dans des conditions défilant toutes les règles de l'hygiène.

Il serait vain de poursuivre cette énumération de la liste des produits et services dont les prix sont en hausse, ce qu'il importe de retenir c'est que cette hausse devient de plus en plus insupportable pour les classes les plus démunies qui n'ont vu leurs salaires augmenter que de 10 % depuis 1956, alors que l'indice général des prix a enregistré une hausse de 20 % depuis 1962.

II. — Causes et conséquences de la hausse des prix : Dévaluation et hausse des prix.

Le tableau n° 1 montre que le mouvement général de la hausse, relativement stationnaire en 1963, s'est accéléré en 1964, et c'est pour le juguler qu'un Plan de stabilisation a été élaboré. La principale mesure de ce Plan consistait en une dévaluation du dinar de l'ordre de 25 %. Or, pas plus cette dévaluation que les autres mesures financières prises n'ont été en mesure de juguler la hausse. Bien au contraire, ils l'ont attisée. C'est ainsi que les prix des produits importés ont immédiatement connu une hausse de 25 %, cette hausse affectait, certes avec une intensité légèrement moindre, les produits locaux, et ceci par effet induit.

Le plan de stabilisation et la dévaluation du dinar ont donc contribué à la hausse des prix.

CIRCUIT ET PRIX :

Une autre série de causes de la hausse réside dans les cir-

cuits commerciaux. La réforme des structures commerciales de distribution et principalement la création d'offices, de sociétés nationales et régionales, devaient contribuer à l'assainissement et au raccourcissement des circuits par l'élimination d'un certain nombre d'intermédiaires, et par là à la réduction des prix. Or, l'observation montre que dans un grand nombre de cas, les nouvelles structures sont venues se plaquer sur les anciennes sans les charger, c'est ainsi que les sociétés régionales, qui ont obtenu le monopole de la distribution, continuent à approvisionner les grossistes et les semi-grossistes avec qui les détaillants préfèrent traiter car ils leurs accordent souvent des facilités de crédit que les organismes étatiques ne se permettent pas. De ce point de vue, on peut affirmer que les nouvelles structures commerciales ne constituent souvent qu'un jalon de plus dans les circuits de distribution et ceci constitue un facteur certain de la hausse des prix.

INDUSTRIE LOCALE ET PRIX :

Le plan triennal et le plan quadriennal préconisent une orientation des investissements en vue de la production d'articles traditionnellement importés et ceci en vue de répondre aux objectifs d'économie de devises et de baisses des prix. Or les économies de devises résultant effectivement de la suspension des importations suffisent à peine à l'amortissement rapide des investissements et au remboursement des crédits de l'équipement, et les produits locaux qui ont remplacé les produits importés n'ont guère subi de baisse, bien au contraire, et dans bien des cas ils coûtent plus cher, et ceci malgré le fait qu'ils sont souvent de moins bonne qualité. Enfin, aucune loi ne fixe les marges bénéficiaires des industriels locaux.

IMPORTATION, SPECULATION ET PRIX :

La politique de l'importation a une influence directe sur les prix : en effet, tous les produits importés sont l'objet d'une taxation douanière qui dépasse souvent la valeur du produit. Nous ne pouvons qu'applaudir à ces mesures quand il s'agit de produits de luxe, mais dès lors qu'il s'agit de produit de grande nécessité, il devient évident que l'Etat est directement responsable de la hausse de ces produits et de ses incidences sur l'élévation générale du coût de la vie.

Les restrictions d'importations engendrent souvent une pénurie momentanée de certains produits sur le marché,

cette situation est exploitée par un certain nombre de spéculateurs qui stockent de grandes quantités de marchandises, pour les écouler, en cas de pénurie, sur un marché parallèle à des prix souvent exorbitants : l'exemple de lames de rasoir est à ce propos édifiant.

BENEFICIAIRES ET VICTIMES DE LA HAUSSE DES PRIX :

La hausse des prix profite essentiellement aux importateurs, aux industriels et aux commerçants.

Malgré de sérieuses restrictions d'importations, et en dépit de la complexité des procédures d'importation, nous pouvons affirmer que l'existence des importateurs privés constitue une source de spéculation et de transfert illicite de devises.

Les industriels tunisiens trouvent dans les prix pratiqués sur le marché une source considérable de profits, qui viennent s'ajouter aux subventions d'Etat aux exonérations fiscales, au monopole de fait qui leur est accordé.

Enfin, les commerçants et les nouveaux intermédiaires que constituent les offices, sociétés nationales et régionales, prélèvent des bénéfices substantiels, et ceci uniquement aux dépens des consommateurs : en effet, la hausse croissante et continue des prix et le retard pris par les salaires engendrent une paupérisation croissante des masses laborieuses, et une détérioration sensible des conditions de vie des classes les plus déshéritées.

III. — Les mesures nécessaires pour juguler la hausse des prix.

Le problème des prix est un problème fondamental qui mérite d'être suivi avec intérêt. Malheureusement, les statistiques que publie le Secrétariat d'Etat au Plan et à l'Economie Nationale sont insuffisantes, aussi préconisons-nous la confection d'autres indices de prix en rapport avec la structure de la consommation des différentes classes sociales, et ceci dans le but de pouvoir mieux orienter l'action de l'Etat en matière de taxation fiscale.

La détérioration des conditions de vie des classes laborieuses ne peut résulter que d'une double action :

- augmentation des salaires ;
- baisse des prix.

LA BAISSSE DES PRIX NE PEUT ETRE OBTENUE QUE SI L'ON ADOPTE LE PRINCIPE DE L'ELIMINATION DES PRIVES DES CIRCUITS COMMERCIAUX ET DE SERVICE.

Plus concrètement, la baisse des prix devra résulter des mesures suivantes :

- Nationalisation du commerce extérieur et élimination des importateurs privés.
- Révision de la politique d'importation : prohibition de l'importation des objets de luxe et taxation douanière moins élevée des produits de grande nécessité importés.

— Adoption de textes législatifs fixant les marges bénéficiaires des industriels locaux et instauration d'un contrôle strict des prix.

— Au niveau de la distribution, élimination des privés des circuits commerciaux et développement d'un réseau de véritables coopératives de consommation « coiffé » par une centrale d'achat ou par une union centrale des coopératives de consommation.

— Nationalisation de tous les immeubles à usage collectif, et ceci dans le but d'assainir le marché du logement et de mettre fin à la spéculation immobilière à laquelle se livrent gérants et propriétaires.

Ces mesures peuvent sembler draconiennes à certains ; elles nous semblent réalistes car l'expérience montre que les situations empiront chaque fois que l'on adopte des demi-mesures pour y faire face.

Aussi nous pensons que l'adoption de ces mesures et une hausse des salaires pourra engendrer une amélioration des conditions de vie des classes les plus démunies, et n'est-ce pas là une des mesures les plus efficaces pour assurer la « promotion de l'homme » dont les responsables parlent si souvent et pour laquelle ils font si peu ?

Les Cellules professionnelles du P.S.D. : un grave attentat contre l'autonomie syndicale

La classe ouvrière tunisienne a subi tout au long de son histoire une série « d'attentats » qui, tous, ont tendu à émousser sa combativité et à la confiner dans un rôle de subalterne, voire nul. Le dernier de ces attentats consiste en la doublure de l'U.G.T.T. par les cellules professionnelles.

Pour quiconque a entendu les débats des récents « congrès de cellule » une chose est certaine : le P.S.D. n'est pas loin d'avoir réussi son entreprise de sape qui consiste à brouiller constamment les cartes et à aggraver la confusion. La cellule professionnelle remplace à tous les niveaux le syndicat au point que certains des participants ont mis en doute la raison d'être de celui-ci.

Pour l'illustrer nous donnons ci-après la traduction de deux questions posées à Béchir Bellagha, secrétaire général de l'U.G.T.T., par deux lecteurs d'El-Amal (quotidien en langue arabe du P.S.D.) et les réponses qui leur ont été données.

Le lecteur admirera surtout le sans-gêne de ce fantôme de Secrétaire Général, ancien Gouverneur, et la facilité qu'il trouve à être dans les sillages des fossoyeurs de l'autonomie syndicale. Pour lui, il n'est pas questions que la classe ouvrière mène la moindre campagne pour la défense de ses droits. Là où le syndicat n'aboutit pas à résoudre un problème relevant de son ressort, le seul recours est la cellule professionnelle.

Question I : Il existe dans toutes les entreprises, quel que soit leur genre, des cellules professionnelles qui veillent aux droits et aux devoirs de tous ceux qui y travaillent ainsi qu'au relèvement de leur niveau. De même il existe des comités syndicaux relevant de l'U.G.T.T. Quelles différences y a-t-il entre ces deux institutions ? Existe-t-il entre elles une répartition des responsabilités ?

Réponse : La cellule professionnelle et le syndicat ont toujours été en complet accord quant au but et à l'orientation. La plupart du temps il y a pour les cadres dirigeants cumul de responsabilités.

Toutefois, le rôle syndical est légèrement différent de celui de la cellule professionnelle dans la mesure où le travail syndical se base sur la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs compte tenu de la législation sociale existant. Ceci n'exclut pas le rôle du syndicat dans le relèvement du niveau de l'ouvrier et ce, d'une part, en persuadant l'ensemble des ouvriers que la réalisation du développement économique constitue une garantie d'amélioration de leurs conditions sociales et, d'autre part, en persuadant les patrons de la nécessité d'une répartition équitable des droits et devoirs.

Quant à la cellule professionnelle, son rôle se base plus particulièrement sur la mobilisation des énergies et le rassemblement des forces en vue d'un travail commun au service du développement national. Ce travail se caractérise par un esprit de justice, d'égalité et de garantie des droits de tous.

La cellule a donc une activité variée alors que le syndicat consiste en un cadre spécialisé dans un domaine précis. Toutefois il est impossible que dans un régime socialiste un différend sur le fond puisse surgir.

Question II : Puisque notre Parti a pris sur lui la charge de résoudre les problèmes de tous les citoyens quelle que soit leur catégorie sociale et est responsable de la défense de leur droit — que cela soit par l'intermédiaire des Comités de Coordination ou de leurs Présidents qui sont aussi les représentants de l'Etat, ou par l'intermédiaire des cellules professionnelles récemment créées, ou par l'intermédiaire des Présidents et Directeurs d'entreprises qui sont aussi tenus d'appliquer les directives de notre Parti quant à la défense de ces droits — quel est, après toutes ces garanties sûres, le domaine de responsabilité de l'U.G.T.T. alors que ce syndicat n'a été créé dans le temps que pour réaliser des buts politiques tendant à renforcer l'autorité du Néo Destour à l'intérieur des anciennes structures coloniales ?

Réponse : Les principes défendus par le Parti sont multiples et s'il veille à la réalisation de la justice, il n'est pas de son ressort de s'occuper des affaires quotidiennes.

Le rôle de l'U.G.T.T. s'inscrit dans la politique générale du Parti. Toutefois, les syndicats veillent à l'application des lois sociales et participent aux négociations des contrats collectifs, signent les conventions avec les patrons et interviennent au profit de l'ouvrier lésé. Et si les syndicats ont trouvé depuis l'indépendance de la compréhension auprès de certains patrons, auprès des dirigeants du pays la compréhension a été totale.

De même le Parti n'a jamais hésité à clarifier les grandes lignes du socialisme destourien adopté par le congrès de Bizerte. Il s'est toujours efforcé de trouver des solutions satisfaisantes à tous les problèmes qui lui ont été exposés. Mais le Parti n'intervient habituellement que dans les questions dont la situation s'est avérée difficile et que le syndicat n'a pu résoudre. S'il en était autrement, il lui aurait été impossible de s'occuper des problèmes majeurs du pays. Il en est certainement de même pour les Gouverneurs ou les Présidents-Directeurs Généraux.

Monsieur Samir Amine, dans son ouvrage récent « L'Economie du Maghreb », note que le planificateur tunisien a adopté un schéma de financement des investissements essentiellement basé sur l'exploitation des ouvriers. Le partage des bénéfices se fait en proportion d'un tiers pour l'ouvrier et de deux tiers pour le patron. On comprend dès lors les raisons qui poussent le P.S.D. à toujours ligoter plus la classe ouvrière. On comprend surtout pourquoi il parachute à sa tête un homme de l'espèce de Béchir Bellagha : il se soumettra toujours aux ordres et veillera à ce que rien ne bouge. Toutefois l'expérience prouve deux choses :

1. Le calme apparent n'est toujours pas synonyme de résignation. Il peut aussi signifier que quelque chose est en train de couver et, en l'occurrence il ne peut s'agir que d'une révolte.

2. Quand l'opprimé se révolte contre son oppresseur c'est pour lui faire payer mille fois plus cher son oppression.

B. Bellagha et ses maîtres ont-ils songé à cette fin terrible ?

OU EN EST L'INDUSTRIALISATION DE LA TUNISIE ?

Nous avons jusqu'ici négligé les problèmes du développement industriel de la Tunisie. Il est des raisons qui nous ont fait insister plus particulièrement sur les problèmes de l'agriculture : importance numérique et politique de la paysannerie, part du produit agricole dans le revenu national, rôle moteur de la transformation des structures agraires pour le développement économique et social... Nous demeurons encore persuadés que ces transformations agraires sont un préalable au développement. Néanmoins, il est incontestable qu'un certain nombre de choses ont été faites dans le domaine industriel. Nous ne pouvons ignorer ces réalisations, d'autant plus que le pouvoir ne manque pas de s'en glorifier et que de nombreux observateurs étran-

gers en tirent prétexte pour saluer la « marche en avant » de la Tunisie.

Dans cet article, nous ferons un certain nombre de remarques sur la politique industrielle actuelle, sans avoir l'ambition d'examiner le problème sous tous ses aspects. Il va de soi qu'une étude approfondie des tentatives d'industrialisation et la définition d'une politique socialiste du développement industriel sont encore à faire. Mais nous ne sommes pas de ceux qui attendent des études parfaites avant de juger : il existe suffisamment d'éléments d'appréciation pour porter un diagnostic politique (statistiques, études partielles...).

LES OBJECTIFS INDUSTRIELS DU POUVOIR

Il est inutile de revenir sur toute la période qui a précédé le Plan Triennal, puisqu'il n'y avait pas de politique industrielle, et que la situation a conduit la Tunisie au bord de la faillite.

Conscient de cette situation, conscient de l'impossibilité pour l'Etat de supporter longtemps les frais énormes des chantiers de chômage, et du danger à long terme du maintien et du développement du chômage, le Pouvoir a commencé d'intervenir dans la vie économique, jusque là monopole de l'initiative privée.

Parce que dominé par une idéologie bourgeoise qui lui a toujours interdit de mettre en cause la propriété privée et ses prérogatives, c'est vers l'étroit pragmatisme technocratique que s'est tourné le régime. Les problèmes ont été posés de manière purement technique, la solution qu'on a cru leur trouver ne pouvait être que technique.

Or les problèmes de développement économique sont toujours des problèmes de rapports de production, c'est-à-dire des problèmes économiques, sociaux et politiques. Les considérer sous le seul angle technique, c'est-à-dire celui de la nature du produit et des moyens de production, c'est s'interdire toute possibilité d'arriver à des solutions réelles.

L'examen du commerce extérieur montrait d'une part les difficultés de commercialisation de certaines matières premières produites en Tunisie, d'autre part l'importance des biens de consommation dans les importations, ce qui se traduisait par un déficit de devises de plus en plus considérable.

La conclusion qui en découlait pour nos « économistes » était : transformer au maximum la matière première pour la valoriser et en faciliter la commercialisation, produire la plus grande proportion possible des biens de consommation précédemment importés.

Un autre aspect de la situation avait été retenu : le déséquilibre sectoriel et régional. Ce déséquilibre se manifestait

dans la faible part prise par la production industrielle dans le produit national, face à l'importance d'une agriculture soumise aux aléas climatiques et d'un tertiaire en pleine extension, dont la contribution au produit réel est dérisoire. L'aspect régional du déséquilibre frappe le regard de qui examine l'exode rural et le développement inquiétant des bidonvilles à la périphérie des grands centres urbains, particulièrement Tunis.

La solution à ce problème devait être cherchée dans l'industrialisation et dans la dispersion de l'industrie à créer à travers le pays, pour l'implanter de préférence dans les zones particulièrement démunies.

Enfin la situation catastrophique de l'emploi, héritage douloureux du colonialisme, représentait à la fois une gêne pour le développement économique (exiguité du marché) et un danger politique à terme pour le régime : d'où l'espoir que ce dernier a mis dans l'industrie pour résorber le chômage, et même transformer les proportions de population active employée entre la ville et la campagne.

Si, à première vue, ces objectifs paraissent raisonnables, c'est qu'on oublie complètement que le déséquilibre du commerce extérieur nous a été imposé par nos relations avec l'impérialisme ; on risque également d'oublier que les biens de consommation importés étaient destinés presque exclusivement aux classes privilégiées, le revenu misérable des autres classes leur interdisant de consommer beaucoup plus que leur nourriture — pas toujours — quotidienne.

La détérioration des conditions d'exportation des matières premières n'est qu'une manifestation des conditions générales d'exploitation du Tiers Monde par l'impérialisme. Etant le maître du marché, celui-ci peut imposer sa loi et aggraver continuellement l'exploitation des pays sous-développés. Ce n'est pas en changeant le produit qu'on lui vend, tout en restant dans son orbite, dans un marché qu'il domine, qu'on peut modifier cet état de choses.

En ce qui concerne la consommation le problème réel n'est pas de satisfaire le marché d'élite qui existe à partir de productions tunisiennes, mais de transformer le marché de manière à y inclure l'ensemble de la population. Cela signifie qu'il faut se préoccuper de fournir des biens indispensables et non des produits souvent superflus. Sans parler des difficultés d'équipement de ces industries de biens de consommation, l'aspect industriel de cette production oblige à produire plus que le marché n'est en mesure d'absorber et donc de recourir à l'exportation dans un marché mondial toujours dominé par l'impérialisme.

Le déséquilibre sectoriel prend sa source dans ces mêmes relations avec l'impérialisme, qui favorisent le tertiaire et les activités exportatrices de l'agriculture. Vouloir développer l'industrie sans modifier ces rapports, c'est aller au devant d'une aggravation des difficultés, de toutes manières importantes, dans toute entreprise d'industrialisation.

Le déséquilibre régional, quant à lui, est lié au rôle de certains centres dans ces courants d'échange avec l'impérialisme, d'où la localisation de ces centres sur la côte et dans les lieux de production des matières premières. Pour dépasser ce déséquilibre, il faudrait concevoir une production en fonction d'un marché axé essentiellement vers l'intérieur

du pays et vers une union avec d'autres pays basée sur l'égalité. Dans les conditions actuelles, la dispersion des industries, ne correspondant qu'à une volonté de décentraliser, entraîne une élévation des coûts et une diminution de la rentabilité, rendant difficile à la production tunisienne d'être concurrentielle sur le marché mondial où, de par la logique de cette politique, elle doit en grande partie être éculée.

Quant à la création d'emplois, il est largement démontré, par les théoriciens et l'expérience, que l'industrie, dans sa première phase, ne peut résoudre le problème. La main-d'œuvre inemployée devrait d'abord être utilisée dans des travaux d'infrastructure, permettant l'établissement des conditions favorables au développement de l'industrie qui pourrait alors jouer un rôle décisif dans le domaine de l'emploi.

On voit bien qu'à prendre uniquement l'aspect technique des problèmes on se coupe toute voie de solution. Derrière la prise de position technique est à peine dissimulée l'option idéologique bourgeoise, fondée sur le respect de la propriété privée. Les implications actuelles de cette idéologie, pour différentes qu'elles soient de celles de la phase du libéralisme aboutissent également à une impasse.

BILAN DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE

Une étude publiée par le CERES sous la signature de Madame Brugne-Romieu porte le diagnostic suivant sur l'industrie tunisienne : « ...nous ne retrouvons pas, dans les possibilités qui s'ouvrent ainsi, les germes d'une transformation radicale des structures de l'économie. Pour que de nouvelles industries engagent réellement un pays dans la voie de la croissance accélérée il faut que les quantités de produits demandés aux secteurs de base et surtout les quantités offertes sur le marché des produits intermédiaires atteignent un niveau minimum. En Tunisie, ce niveau ne nous paraît pas atteint avec les unités industrielles créées pendant le Plan Triennal, et il nous semble que le Plan Quadriennal n'apporte guère de perspectives nouvelles dans ce domaine. »

Ce jugement confirme admirablement nos appréciations quant aux chances de succès de la politique industrielle du régime. L'examen plus détaillé de la situation nous montre qu'il s'agit en réalité d'une faillite.

La balance commerciale de la Tunisie est encore plus déficitaire que par le passé. Malgré un certain nombre de modifications dans les structures des importations et des exportations, ce déficit ne semble pas devoir être résorbé de sitôt. La substitution de certains produits semi-travaillés aux matières premières dans les exportations n'a eu aucun effet bénéfique, il suffit pour s'en convaincre de prendre l'exemple de la cellulose : d'autre part, il s'est avéré difficile de réduire les importations de biens de consommation de luxe ; les importations de biens d'équipement rendues nécessaires par la création d'industries (ainsi que la mécanisation de l'agriculture) se sont ajoutées tout simplement, aggravant la pénurie de devises. Ces importations de biens d'équipement ne sont pas passagères : elles se maintiendront tant que ces biens ne seront pas produits en Tunisie, ce qui n'est pas près d'être le cas. Plus encore, la plupart des industries de biens de consommation créées (textiles, sucre, chaînes de montage...) sont tributaires d'importations de matières premières et de produits semi-finis en provenance de pays capitalistes.

La plupart des entreprises nouvellement créées ont des difficultés énormes de gestion et une rentabilité des plus faibles. Cette situation traduit l'adaptation de ces industries à la structure de l'économie tunisienne et a été aggravée encore par leur dispersion anarchique (l'exemple du textile qui possède plusieurs usines dispersées est significatif). Etant productrices de biens de consommation, ces industries ne contribuent pas à valoriser des matières premières locales (la plupart est importée) ni surtout à accroître

la productivité d'aucun autre secteur, et n'ont aucun effet d'entraînement sur l'économie.

Dans ces conditions, les déficits considérables qui en résultent sont plus que de simples déficits : ils constituent une perte pour l'économie, même si on refuse le concept de rentabilité capitaliste. De plus le fait que l'équipement, la matière première et l'encadrement proviennent de l'étranger, permet le maintien, par l'intermédiaire de ces industries, de l'exploitation de la Tunisie par le capital international.

Enfin, l'emploi créé par ces nouvelles entreprises a été, si on se réfère à l'étude citée, inférieur à 7.500 emplois pour la triennie : les prévisions atteignaient le chiffre de 76.000, les besoins celui de 390.000 au moins. On mesurera l'abîme qui sépare les réalisations des besoins en songeant que chacun de ces emplois a coûté 10.000 dinars. C'est dire que la résorption du chômage par ce type d'industrie exigerait un investissement équivalent à dix fois le produit national brut tunisien.

LES RAISONS DE LA FAILLITE

Les technocrates du régime ont considéré que le problème le plus difficile pour ces industries était celui de leur financement. Et, c'est dans l'analyse des modes de financement que nous découvrirons les raisons réelles de la faillite, conséquence des options idéologiques du Pouvoir.

Il était hors de question d'obliger la bourgeoisie à participer à l'effort d'industrialisation : on a tenté timidement et sans lui faire violence de la persuader qu'elle avait à y gagner. En effet, non seulement l'Etat lui consentait des conditions très favorables (fiscalité, protection du marché, subventions...), mais il lui procurait également une aide de l'impérialisme, et surtout il l'assurait, comme le montre Samir Amin dans son analyse du Plan Triennal, que le poids des sacrifices imposés par l'industrialisation s'exercerait sur les classes défavorisées.

Ces arguments n'ont pas semblé entraîner l'adhésion des bourgeois dont la participation n'a été que symbolique. La conséquence de cette abstention du capital tunisien au financement de l'industrie a été, d'une part, le recours au crédit et à la création de monnaie, provoquant inflation et dévaluation, d'autre part, le recours très important à l'aide de l'impérialisme. 58 % des investissements réalisés pendant le Plan Triennal ont été financés par des prêts étrangers (cette proportion atteint, selon le « Budget économique pour l'année 1965 » le chiffre de 70 %), ce qui, bien entendu, limite considérablement l'indépendance de la Tunisie quant au choix des techniques et des secteurs à développer.

Cela explique que cette industrialisation, loin de permettre le développement indépendant du pays, a eu au contraire pour effet d'accroître la dépendance à l'égard de l'impérialisme. De là aussi provient le fait que, à cause des techniques imposées, des frais d'études astronomiques, de la ruineuse « assistance technique », ...le coût de la création de ces unités a été excessivement élevé, dépassant de plus de 50 % les prévisions. Il faut ajouter que l'on n'a pas, loin de là, réalisé la production prévue, atteignant moins des deux tiers des objectifs. A ces dépenses très élevées a curieusement correspondu l'importance des travaux de génie civil, exécutés dans une large mesure par des entrepreneurs tunisiens.

De par l'importance de l'aide étrangère et de l'insuffisance du capital privé tunisien dans ces entreprises, le recours au crédit a dépassé les possibilités du système bancaire même. Il en résulte que parmi les frais de gestion de toutes ces entreprises, les frais financiers, c'est-à-dire les intérêts payés aux créanciers nationaux et étrangers ont une part très

importante, ce qui explique une bonne partie des difficultés rencontrées.

Une autre raison de ces difficultés tient à l'excès de main-d'œuvre improductive, de personnel d'administration, et de main-d'œuvre sous-employée. Cela s'explique notamment par le niveau très poussé de la mécanisation, qui ne permet pas de résoudre le problème de l'emploi, alors que les responsables de ces entreprises sont constamment invités par des personnalités politiques à recruter de la main-d'œuvre.

Par ailleurs, la commercialisation des biens de consommation se heurte de plus en plus à l'obstacle infranchissable constitué par la structure des revenus. Il n'y a en effet pas de solution : il est impossible dans la plupart des cas d'augmenter les prix, car la demande diminuerait aussitôt, alors que la solution de baisse des prix pour favoriser l'accroissement de la demande aboutirait à la faillite pure et simple, étant donné le niveau des prix de revient.

CONCLUSION

L'industrialisation de la Tunisie, mythe ou réalité... Les développements qui ont précédé ne laissent pas de place au doute. Ceux qui, de bonne ou de mauvaise foi, se laissent aveugler par le caractère spectaculaire de certaines inaugurations gagneraient à être plus circonspects et à se départir des jugements hâtifs.

Il est entendu que ce genre d'analyse gagne à être toujours approfondi et actualisé. Ce sera un de nos soucis constants. Pour l'heure, ce que nous savons de l'industrialisation nous permet d'affirmer que l'industrie tunisienne est mal partie.

LA RÉFORME DES STRUCTURES COMMERCIALES :

Les contradictions de la politique pseudo-socialiste conduisent à l'impasse.

D'un bout à l'autre du pays, les Comités de Coordination du P.S.D., les conseils du Gouvernorat et les Municipalités, la presse et la R.T.T. intensifient depuis un certain temps leurs campagnes « d'explications » et de propagande concernant la réforme des structures commerciales. Une abondante littérature sur ce thème est déversée quotidiennement par les diverses instances concernées. Des séminaires et des colloques se tiennent partout pour vulgariser et faciliter cette opération. Des Comités régionaux pour « la protection de la Réforme » se constituent au siège de chaque Gouvernorat. Bref, tout montre l'importance que le Pouvoir accorde à cette réforme, présentée comme typiquement « socialiste ».

POURQUOI UNE REFORME DES STRUCTURES COMMERCIALES ?

Le Gouvernement s'est enfin rendu compte que la situation dans le secteur commercial était des plus alarmantes : hypertrophie du secteur, dispersion et importance numérique des intermédiaires qui pèsent sur les prix, absence de liaisons et d'harmonie entre le secteur commercial et les secteurs productifs, se manifestant par la non-participation du premier aux efforts de développement ; difficultés d'imposition et de taxation du commerce dues à l'absence de techniques modernes de gestion ; conditions d'hygiène et de travail désastreuses au niveau du petit détaillant ; enfin, et c'est un aspect sur lequel s'appesantit avec complaisance le

technocrate « socialiste » et destourien, pratiques usuraires dans le commerce de détail et plus particulièrement de tout petit détail.

La solution imaginée pour remédier à cette situation a consisté dans la création de « Sociétés régionales de commerce », destinées à regrouper, au niveau du Gouvernorat, le commerce de gros et de demi-gros ; le commerce de détail, pour sa part, devait se concentrer dans les « Unités commerciales », regroupant les détaillants, et dans les « coopératives de consommation », sensées devoir approvisionner plus particulièrement le marché nouvellement créé (Coopératives agricoles, artisanales, etc...).

Cet édifice devait permettre :

- l'assainissement et la modernisation des structures du commerce, ainsi que l'introduction de techniques modernes de gestion, de contrôle sanitaire et des conditions de travail ;
- l'élimination des entreprises marginales par l'intégration de leur capital dans une unité « viable » ;
- le contrôle fiscal et le transfert des capitaux du secteur commercial aux secteurs productifs ;
- l'action sur les prix, dans le sens de la baisse, pour améliorer l'écoulement des productions nationales en même temps que l'élévation du niveau de vie, grâce notamment à la concurrence entre les Unités commerciales et les coopératives de consommation ;
- le drainage d'une petite épargne qui était auparavant accaparée par le commerçant.

LE SENS REEL DE LA REFORME

La situation commerciale décrite officiellement correspondait dans ses lignes essentielles à la réalité. Nous serions les derniers à défendre une telle structure, caractérisée par l'hypertrophie et le parasitisme. Mais, refusant le pragmatisme myope et obstiné, nous cherchons à comprendre les causes qui sont à l'origine de cette situation, afin de juger le remède proposé. **Il tombe sous le sens que les raisons de l'hypertrophie du secteur commercial tiennent au taux très élevé de profit que ce secteur garantit, plus élevé que tous les autres secteurs.** En effet, la dépendance de l'économie tunisienne vis-à-vis de l'impérialisme, et la nature même des courants commerciaux avec l'extérieur favorisent le maintien de profits importants dans ce secteur, d'autant plus que le commerce extérieur est dominé par des intérêts privés, toujours à la recherche du profit maximum.

La prolifération des intermédiaires et du petit commerce de détail, misérable et insalubre, tient, quant à elle, à la faiblesse générale des revenus des masses tunisiennes. Et l'on sait bien que c'est contre les couches les plus misérables que s'exercent le plus féroce les pratiques usuraïres devant lesquelles elles sont impuissantes. De plus, ce commerce misérable n'est que la manifestation d'un chômage déguisé, assurant la survie de milliers de familles, qui, à défaut d'autres ressources, se réfugient dans les activités parasitaires.

La dépendance du capital privé tunisien et de l'ensemble de l'économie tunisienne par rapport à l'impérialisme ainsi que l'extrême dénuement des masses tunisiennes sont les véritables responsables du développement anarchique et malsain du commerce. C'est donc sur ces facteurs qu'un gouvernement authentiquement socialiste aurait dû agir en premier lieu.

Or le Pouvoir s'est avéré incapable d'agir efficacement sur les revenus et de créer beaucoup d'emplois. Il refuse d'autre part de prendre les mesures énergiques qui permettent de réduire la dépendance à l'égard de l'impérialisme et de limiter le pouvoir du capital privé tunisien.

Un des piliers de la politique économique de Pouvoir est le respect de la propriété privée, même si on l'a décriée (en paroles) « fonction sociale ». De ce fait, la politique agraire n'a pu être que timide et coûteuse, pour une création dérisoire de revenus, tandis que, dans le domaine industriel, les résultats de six ans d'efforts sont quasiment négligeables, quant à l'emploi et au revenu.

Le respect de la propriété privée est évidemment un obstacle infranchissable sur la voie de la réduction de la puissance du capital privé, qui tend à perpétuer les relations traditionnelles avec l'impérialisme. Bien plus, toute la politique du gouvernement accentue la dépendance à l'égard du capital international et renforce donc le capital privé tunisien intéressé à ces relations.

Incapable d'agir sur les fondements d'une situation qu'il considère comme un obstacle, le Pouvoir s'est donc attaché à l'aspect formel et « technique » de cette situation et a décidé une réorganisation du secteur commercial et non une modification des rapports de ce secteur avec l'ensemble de l'économie.

Il espère ainsi, sans heurter la grande bourgeoisie, dégager du commerce une partie importante des ressources en capital qui lui sont indispensables pour l'entretien de son pléthorique appareil et l'application de sa « politique de développement ». Il espère en même temps que les baisses de prix, qu'est censée entraîner cette réorganisation, contribueront à élargir un marché, qui est tragiquement restreint, bloquant par là le développement des entreprises nouvellement créées et entraînant pour nombre d'entre elles des problèmes de surproduction qui les mettent quasiment au bord de la faillite.

L'APPLICATION DE LA REFORME

Le commerce de gros

Les premières réalisations ont porté sur les Sociétés régionales de commerce. Celles-ci, résultat du regroupement de tous les commerçants en gros et semi-gros des gouvernorats, devaient encore recevoir des apports provenant de particuliers non commerçants et des collectivités locales, et bénéficier du monopole du commerce de gros et semi-gros dans la région, ainsi que d'une assistance financière des organismes de crédit.

La difficulté essentielle rencontrée par ces sociétés est que les commerçants concernés, principalement ceux qui ont des capitaux importants, ont bénéficié des avantages de la concentration, dominant les sociétés régionales, sans pour autant engager, tant s'en faut, la totalité de leurs capitaux. Leur méfiance vis-à-vis d'une réforme qui leur était imposée et dans laquelle ils voyaient à la fois une ingérence dans leurs affaires et un moyen d'entretenir une bureaucratie parasitaire, leur a fait préférer retirer leurs capitaux et les investir dans des opérations improductives. La totale liberté dont ils bénéficiaient leur a permis de réaliser ce retrait sans le moindre ennui.

De ce fait, les difficultés rencontrées par les sociétés régionales les ont obligées, vu leur faiblesse en capital, à recourir de manière importante au crédit bancaire, souvent à court terme. Le résultat de la réorganisation, loin de favoriser une gestion saine du secteur, a donc été son endettement excessif auprès des banques, qui s'est traduit — quoi de plus simple ? — par des hausses de prix tantôt licites, tantôt illicites.

L'objectif de drainer les capitaux vers les investissements productifs, particulièrement vers l'industrie, n'a pu être atteint, la plupart des capitaux ayant fui et le commerce, et l'industrie. Bien plus, le recours au crédit immobilise des ressources que les banques auraient dû consacrer à des investissements à caractère réellement productif (agriculture, industrie) dont l'effet sur l'économie est certainement plus positif.

Les Unités Commerciales

Ici aussi, les résultats sont bien décevants. Une partie seulement du capital existant précédemment dans le commerce de détail s'est retrouvée dans ces Unités : le capital moyen d'une Unité commerciale semble être de 4.600 dinars environ, ce qui signifie que l'apport moyen de chaque membre varie entre 500 et 800 dinars ; or, c'est à deux mille dinars qu'a été évalué le capital moyen des commerçants qui font l'objet de cette réforme. Dans le gouvernorat de Sousse, alors que ce capital est de 1.200 D., l'apport moyen n'a été que de 300 D.

Il faut ajouter que tous les petits commerçants ont été éliminés, se retrouvant dans le meilleur des cas propriétaires de quelques actions d'une Unité. Les commerçants moyens, ne vivant que de leur commerce, se sont intégrés complètement, devant l'impossibilité de se reconvertir et de détourner une partie de leur capital vers des dépenses improductives : ils se retrouvent petits actionnaires et généralement salariés de l'Unité. Quant aux gros, ce sont eux qui ont mis la plus faible proportion de leur capital dans l'Unité, l'importante relativité de leur part leur permettant de dominer l'entreprise.

Etant donné ces conditions, on peut d'ores et déjà prévoir pour ces Unités une évolution analogue à celle qu'ont con-

nue les Sociétés Régionales : recours au crédit, difficultés de gestion et aucune action, sinon vers la hausse, sur les prix.

Les Coopératives de Consommation.

Conçues comme l'aiguillon de la réforme, les Coopératives de consommation se heurtent à d'énormes difficultés. Leur capital est dérisoire, dépassant rarement 2.000 dinars, et ne leur permet pas d'avoir une gamme étendue de produits à commercialiser, ni des stocks importants.

L'approvisionnement de ces Coopératives est assuré par les Sociétés Régionales, ce qui réduit considérablement leurs possibilités d'action sur les prix et rend donc illusoire leur concurrence avec les U.C. De plus, le revenu très faible des consommateurs auxquels elles s'adressent, et donc le bas niveau de l'épargne qu'elles pourraient mobiliser, interdit à ces coopératives toute perspective réelle d'accroissement de leur activité et par là de participation effective à une politique de développement.

Le commerce extérieur.

Après le départ massif des étrangers qui dominaient ce commerce et leur remplacement par des Tunisiens, l'intervention de l'Etat a été à la fois timide et inefficace. Elle n'a en rien modifié les structures de ce commerce, ni diminué ou contrôlé sérieusement la puissance de ceux qui le tiennent, encore moins a-t-elle pu renverser les courants d'échange traditionnels avec l'étranger.

De la contradiction entre cette impuissance réelle et la volonté d'agir sur la structure du commerce extérieur, a résulté un développement intense des pratiques spéculatives, revenant à des sabotages ouverts de l'économie. Toute tentative de transformer le commerce intérieur était dès lors vouée à l'échec.

ASSEZ DE DEMAGOGIE !

Les effets de cette réforme commerciale sont donc, sur le plan économique, à l'opposé des objectifs définis par le Pouvoir. Aussi bien faut-il chercher les causes de cette faillite dans l'incapacité de remonter aux raisons profondes de la situation, et par conséquent de pratiquer une politique de développement réelle.

Le « socialisme » du Pouvoir est largement réfuté par les conséquences sociales de sa réforme : renforcement des gros commerçants, prolétarianisation accélérée des moyens et paupérisation absolue de tous les petits, que l'esprit technocratique du « socialisme destourien » ne juge pas digne de reclassement.

Incapables qu'ils sont de fournir une solution aux problèmes angoissant de ces milliers de petits commerçants, les technocrates décident de les ignorer. A ceux qui leur posent ce problème, ils répondent volontiers que « l'arbre ne devrait pas cacher la forêt ».

Quant à nous, nous ne saurions accepter que les petits commerçants et la masse des consommateurs, c'est-à-dire les classes les plus défavorisées, fassent les frais d'une politique qui tend à maintenir les privilèges des nantis.

Nous ne cesserons de dénoncer la demagogie et le caractère de classe de ce pseudo-socialisme qui se refuse à prendre les seules mesures capables de transformer le commerce :

- Politique socialiste de développement supposant la suppression réelle du pouvoir économique de la bourgeoisie.
- Nationalisation complète du commerce extérieur et de gros.
- Création de richesses abondantes et de pouvoir d'achat appréciable, condition indispensable à une modernisation réelle du commerce et à l'abolition du « marché noir » et de l'usure.

Lisez, faites lire

PERSPECTIVES

Faites-nous parvenir
des abonnements soutien

La Révolution Culturelle Chinoise, un phénomène éminemment révolutionnaire

Depuis près d'un an, la quasi totalité des journaux du monde entier, mis à part ceux de Chine, consacrent des articles ironiques, critiques et insultants à l'égard de ce qu'on a coutume d'appeler la révolution culturelle. Cette levée de boucliers à l'égard d'un phénomène inhabituel et surtout révolutionnaire ne constitue en aucune façon une nouveauté dans l'histoire. On peut même s'étonner à bon droit du peu d'arguments que ces articles apportent au moulin de leur propagande : qu'on songe que la presse n'a pu exhiber l'existence d'aucun camp de concentration, aucune scène de lynchage, aucun massacre confirmé. En 1917, les journaux de l'époque, la Pravda exceptée, relataient quotidiennement ce qui aurait été des scènes de « cannibalisme » des rouges. Cette vieille pratique de l'« intox » vise en réalité, sous couvert d'objectivité de l'information, à détourner les consciences de l'attraction que pouvait encore exercer sur elles un phénomène nouveau, une fois ses mécanismes scientifiquement analysés et sa valeur d'exemple nettement dégagée. Il faut, en effet, reconnaître que cette manœuvre a atteint son but particulièrement à l'égard des intellectuels tunisiens qui n'ont fait preuve d'aucun esprit critique à l'égard des informations qu'on leur présentait. Ils se sont arrêtés aux réflexes dictés par leur idéologie petite bourgeoise et n'ont pas cherché à aller plus loin. Au lieu d'essayer de dégager ce qu'il y a de fondamental dans ce processus, il n'ont fait que répéter les éléments d'information que leur livrait la presse occidentale.

L'objet de cet article est de tenter de dégager ce qu'il y a de **fondamentalement** marxiste dans ce processus révolutionnaire à l'intérieur d'une société socialiste, qu'on appelle la révolution culturelle. Il ne s'agit donc pas de prendre parti dans la polémique entre la Chine et l'U.R.S.S., mais bien d'essayer de comprendre, sur une base marxiste, ce phénomène révolutionnaire qui doit nous intéresser en tant que révolutionnaires.

JUSTIFICATION THEORIQUE DE LA REVOLUTION CULTURELLE.

Essayons d'abord de montrer que les objectifs de la révolution culturelle ne sont pas étrangers au marxisme-léninisme et qu'au contraire ils tendent à répondre à des problèmes qui se situent au cœur même du marxisme.

Le principal objet du matérialisme historique — qui est la science de l'histoire — est d'étudier les grandes relations d'une part au sein de l'infrastructure (entre les forces productives et l'organisation de la production) et, d'autre part, entre l'infrastructure et la superstructure. Quel est l'enseignement principal du matérialisme pour ce qui est des rapports infrastructure-superstructure ? Il consiste en ce que les institutions n'évoluent pas de manière rythmique et qu'elles ont tendance à se scléroser du fait qu'elles correspondent toujours à un certain moment de la société. Or, l'état de la société, au niveau de l'infrastructure, évolue continuellement. Il arrive donc un moment où chaque institution et chaque « culture » se trouvent en contradiction avec l'infrastructure. Ces institutions doivent alors être brisées **d'une manière ou d'une autre** pour être adaptées au nouveau moment qualitatif de l'infrastructure. Ces cultures et ces idéologies doivent être radicalement modifiées pour être en correspondance avec l'état nouveau des forces productives et de l'organisation de la production.

Si ces développements sont généralement très facilement admis quand il s'agit d'une société capitaliste ou anti-capitaliste on n'a pas toujours compris leur justesse même pour une société socialiste. Lénine, qui n'a pu réfléchir que très peu de temps aux problèmes de la construction pratique du socialisme, notait déjà, vers la fin de sa vie, la nécessité d'une révolution culturelle qui se proposerait pour but d'élever la mentalité, l'idéologie, la façon de raisonner des Soviétiques au niveau des nouveaux rapports de production. Il appuyait sur le fait que le socialisme n'est pas un moyen de

développement, une technique d'augmentation des richesses, mais plutôt et surtout l'institution de rapports radicalement nouveaux entre les hommes dont doit sortir un homme purifié de tous les résidus de son ancienne éducation pourrie par les concepts de profit et de marchandise. Mais si Lénine n'a pas eu le temps de développer plus avant ces thèses créatrices — toujours dans l'esprit du matérialisme historique — Mao Tsé Toung eut la possibilité d'appliquer les enseignements de cette science au socialisme. Tout d'abord il souligne que les contradictions existent dans la société socialiste comme dans toute société et la prise de pouvoir par les marxistes ne résout pas « ipso-facto » tous les problèmes et ne fait pas que l'histoire d'un pays ne soit plus qu'une longue évolution, sans contradictions et même sans révolutions. Ensuite il précise que toutes les contradictions ne sont pas de même nature. Certaines sont antagoniques, c'est-à-dire irréconciliables, et ne peuvent alors être réglées que par la violence et la répression; d'autres au contraire, sont non antagoniques et peuvent être réglées ou par la discussion ou par la lutte non armée. Par exemple, la contradiction entre les forces pro-impérialistes et les forces révolutionnaires ne peut être réglée que par la violence — par contre, les contradictions entre les dirigeants et les dirigés (les militants ou l'ensemble du peuple) entre les diverses classes révolutionnaires (ouvriers, paysans pauvres, petite bourgeoisie progressiste même) et contradictions entre le parti révolutionnaire et les masses sont des contradictions non antagoniques.

Enfin Mao Tsé Toung spécifie que ces contradictions ne sont pas seulement des legs du passé capitaliste de la société. En effet, la société socialiste secrète elle-même ses propres contradictions qui, non résolues correctement, peuvent empêcher l'évolution de la société socialiste vers le communisme et entraîner ce que Lénine appelait « la pourriture de l'histoire ». Et ici Mao Tsé Toung ne fait, en fin de compte, que reprendre Lénine quand il indique que ces contradictions secrétées par la société socialiste sont inhérentes à la vie même et qu'elles ne résultent pas **obligatoirement** des erreurs du Parti ou de la direction.

L'erreur, cependant, consisterait à les résoudre de manière non marxiste c'est-à-dire en dehors des masses, par l'utilisation des moyens de répression telle que l'armée ou la police comme il en a été du temps de Staline.

Pour nous résumer, disons que toute institution et toute culture correspondent à un certain état de l'infrastructure. Or l'évolution de celle-ci n'implique pas automatiquement l'évolution simultanée de la superstructure. Ce serait faire une erreur « évolutionniste » ou « économiste » de le croire. Il faut donc, à un certain moment, remodeler la culture et les institutions et les adapter à l'état de l'infrastructure. **Il est impossible de concevoir une institution (et le Parti révolutionnaire en est une) qui puisse se transformer continuellement, et sans heurts, sur une longue période et ceci quelle que soit l'habileté de ses dirigeants.**

OBJECTIFS OFFICIELS DE LA REVOLUTION CULTURELLE.

Ayant ainsi précisé les implications du matérialisme historique sur ce point nous pouvons résumer les objectifs de la révolution culturelle, à partir des décisions du comité central du Parti Communiste Chinois adoptées le 8 août 1966, qui lancèrent officiellement le mouvement. Ces décisions sont en 16 points. En voici les principaux.

1.) La révolution culturelle est une nouvelle étape de la révolution socialiste. Nous citons : « A l'heure actuelle, nous avons pour but de combattre et d'écraser ceux qui détiennent les postes de direction mais se sont engagés dans la voie capitaliste, de critiquer les autorités académiques réactionnaires de la bourgeoisie... et de réformer le système de l'enseignement, la littérature, l'art et toutes les autres branches de la superstructure qui ne correspondent pas à la base économique socialiste. »

2.) Les vicissitudes de la révolution culturelle. Les Chinois semblent, plus que quiconque, conscients des dangers et des difficultés dans la conduite de cette révolution. C'est ainsi qu'il est dit que « du fait que la résistance est assez forte, la lutte connaîtra des flux et des reflux, voire même des reflux répétés. Ces flux et ces reflux n'ont pourtant rien de nuisible. Ils permettent au prolétariat et autres couches laborieuses, notamment à la jeune génération, de se retremper dans la lutte et d'en tirer leçon et expérience, et les aideront à comprendre que la voie révolutionnaire est tortueuse et non sans obstacles. »

3.) Il faut accorder la primauté à l'audace et mobiliser sans réserve les masses afin qu'elles s'éduquent dans le mouvement. « Dans la grande révolution culturelle, les masses ne peuvent se libérer que par elles-mêmes et l'on ne peut en aucune façon, agir à leur place. Il faut avoir confiance dans les masses, s'appuyer sur elles et respecter leur esprit d'initiative. Il faut rejeter la crainte et ne pas avoir peur des troubles... Il faut utiliser pleinement la méthode des journaux : muraux en gros caractères et des débats pour permettre de larges et francs exposés d'opinion afin que les masses puissent exprimer leurs vues justes ».

4.) Il faut résoudre correctement les contradictions au sein du peuple. Dans la résolution en 16 points il est dit : « Il est normal qu'il y ait des opinions différentes parmi les masses populaires. La confrontation des différentes opinions est inévitable, nécessaire et bénéfique. Au cours d'un débat normal mené à fond les masses populaires sauront affirmer ce qui est juste et corriger ce qui est erroné et parviendront graduellement à l'unanimité... Il n'est pas permis d'user de contraintes pour soumettre la minorité qui soutient des vues différentes. La minorité doit être protégée, parce que parfois la vérité est de son côté ».

STYLE ET FORCES MOTRICES DE LA REVOLUTION CULTURELLE.

Tels sont les objectifs formels assignés à la révolution culturelle par les hautes instances du Parti Communiste Chinois. Il s'agit maintenant de voir le contenu concret de cette révolution, son style et ses forces motrices. Cela est d'autant plus nécessaire qu'il nous semble que c'est à ce niveau que la mystification a le plus porté. C'est qu'en effet la presque unanimité de la presse n'a abordé que l'aspect « désordre », « anarchie » de la révolution pour la discréditer. On s'est accroché à l'anecdote, privilégié certains faits, appesanti sur les fameux « vendeurs de pastèque » ou « coiffeurs » qui ont accompli des performances grâce à l'application de la pensée de Mao Tsé Toung. Dans tout ceci on a oublié que « l'élégance » n'est pas le fort des révolutions comme on a oublié que la révolution culturelle consiste en un vaste débat pour renforcer la ligne de masse, une vaste confrontation où les forces révolutionnaires de la Chine veulent porter la révolution socialiste à un niveau supérieur c'est-à-dire abattre les institutions de quelque ordre que ce soit, étatiques, politiques, idéologiques, etc... qui figées, coagulées, fixées, freinent le développement continu des forces productives et arrêtent la marche continue vers le socialisme.

Cette vaste confrontation opérée sur une base que nous avons essayé de dégager plus haut vise à résoudre, en les dépassant différentes contradictions qui se sont accumulées : contradictions avec l'ennemi de classe, contradictions au sein du peuple, contradictions entre le Parti et les masses. Ce vaste travail idéologique et politique est un des traits les plus originaux et des plus importants de la Révolution en cours. L'unanimité de la presse a passé sous le silence le plus complet la très grande liberté qui a présidé dans ce vaste débat. Il est en effet primordial de remarquer que les forces de répression en tant que telles (police, armée) n'ont pas eu à entrer en scène pour imposer la ligne et les objectifs de la Révolution Culturelle. L'armée de libération a été touchée par le mouvement au même titre que le Parti ou n'importe quelle organisation de masse. Les désordres, les excès, le foisonnement d'affiches murales avec un contenu souvent divergent et contradictoire ne doivent pas nous faire oublier ce fait capital que la confrontation a été profonde, vaste et surtout possible. Le phénomène de « culte de la personnalité » de Mao, s'il existe, n'a pas pour autant empêché cette liberté d'expression. Et d'ailleurs, à propos de culte, il faut savoir distinguer entre le phénomène « leader » et le phénomène « dictateur ». Dans le premier cas il s'agit d'une interaction réelle entre la masse et celui de ses dirigeants en qui elle a le plus confiance et qui lui semble mieux défendre ses intérêts : ainsi Lénine, Mao, Castro. Dans le

second, il y a usurpation de pouvoir. Le dirigeant est craint plutôt qu'aimé et lui-même se méfie profondément des masses. S'il les fait démarrer c'est pour un temps très court, celui de réaliser ses desseins ou même celui des masses, mais sans que celles-ci aient participé en quoi que ce soit au préalable à la fixation des objectifs à réaliser et n'aient compris le bien-fondé de l'acte auquel on les convie à participer. L'important donc, pour ce qui est du culte, ne consiste pas à s'arrêter au côté formel (il est vrai que Staline n'a pas laissé beaucoup de choix à ce niveau) mais plutôt d'analyser les apports concrets de tel ou de tel leader à la Révolution, tout en gardant un esprit critique à l'égard de ses méthodes de direction quand elles apparaissent trop personnelles. Pour ce qui est de Mao Tsé Toung, reconnaissons qu'il est le premier dans l'histoire à avoir dit, en tant que chef de Parti : « Osez vous révolter, n'obéissez que si vous êtes sûrs de la justesse de la ligne suivie par les leaders ». Il serait trop simple de prétendre dédaigneusement qu'il ne s'agit là que de mots. Mao a été critiqué par de très nombreuses affiches murales et il y a là un élément non négligeable de conséquence avec les mots d'ordre. En fait, le mérite de Mao et son apport dans cette nouvelle relance de la révolution chinoise peuvent se résumer brièvement ainsi : partant de la conviction que le socialisme ne signifie pas uniquement développement économique mais plutôt un changement complet de civilisation, il cherche à élever constamment le niveau idéologique et politique des masses pour leur permettre de secréter dans la totale liberté des éléments de cette civilisation nouvelle et combattre quiconque s'oppose à cet enfantement. L'arme dont il dispose consiste à lutter constamment contre les institutions qui, du fait de leur immobilisme sont le principal risque de freinage de la marche en avant. Une telle démarche, éminemment dialectique, vise à briser, en quelque sorte de l'extérieur, ces institutions freins, multiples et variées. Les forces motrices de cette campagne sont « les forces révolutionnaires rebelles » dont le fer de lance sont les brigades des « gardes rouges ». C'est la jeunesse de la Chine, avenir de la révolution socialiste, avide de changement, expression condensée du renouveau et de l'audace, ennemi des survivances capitalistes, petites bourgeoises et surtout des déviations bureaucratiques qui ont causé tant de ravages dans le développement de la révolution russe.

CONCLUSION.

Pour conclure, il faut redire que les progressistes tunisiens doivent étudier la révolution culturelle avec un esprit critique et marxiste. Il faut qu'ils prennent conscience de l'importance de ce phénomène, même s'il doit échouer ou se développer d'une manière tronquée. Et de ce fait les dangers qui guettent la Révolution Culturelle sont multiples. Retenons ne serait-ce que ceux qu'énumère Robert Guillaud dans « Le Monde » « danger de décomposition de tout ce qui existait entre le Comité central au sommet et les masses à la base. Danger pour les dirigeants de ne plus être entendus à l'échelon intermédiaire. Danger d'avoir déchainé, en faisant appel à la base, la tempête de l'apprenti sorcier. Danger, en supprimant tout à coup la puissante émanation de la multitude par le Parti, de voir les blocs opposés se former dans les masses, ou de voir s'opérer une cristallisation de l'opposition que l'omniprésente surveillance du Parti n'avait jamais permise ». L'important n'est cependant pour nous pas là. Il est dans le fait d'en tirer des enseignements utiles pour les révolutionnaires du monde entier. Ici la grande notion qui s'impose est celle de la révolution ininterrompue. Dans cette optique, le socialisme ne signifie pas la fin de la lutte révolutionnaire. Cette lutte est marquée à certaines étapes par des sauts qualitatifs, des ruptures brusques. La révolution culturelle qui vise à briser les vieilles habitudes de pensée et les vieilles institutions, n'implique pas la négation de la nécessité de tels cadres de pensée et de telles institutions. Simplement les Chinois sont conscients que tout est transitoire. A la Révolution Culturelle va probablement succéder un grand bond en avant dans les domaines de l'organisation et de la production, grand bond qui requerra sans doute du fait de la présence de l'impérialisme américain aux portes une grande discipline. Dans un délai plus ou moins éloigné, des inégalités, des rigidités naîtront et se fixeront en des institutions de type nouveau. A leur tour il faudra les briser si le peuple chinois et son vaillant Parti veulent atteindre la phase supérieure du socialisme : le communisme. Y aura-t-il réédition de la Révolution Culturelle ou s'agira-t-il d'autre chose. Le peuple chinois seul saura y répondre.

La Tunisie devant la crise du Moyen-Orient

Les positions prises par les responsables tunisiens dans la dernière crise arabo-israélienne achèvent de les classer : leur pro-impérialisme, battant tous les records de l'aveuglement et de la servilité, devient un système !

Passant outre le sentiment du peuple tunisien, négligeant l'indignation internationale, le gouvernement tunisien s'était déjà surpassé en soutenant l'insoutenable et en choisissant d'avoir partie liée avec le crime personifié : il avait appuyé au Vietnam l'agression américaine contre un peuple dont la cause et le comportement tendent à être quasi-unanimement respectés et encouragés.

Le voilà maintenant qui, à l'occasion d'une crise dont les tenants et aboutissants sont d'une netteté exceptionnelle, ne trouve rien de mieux à faire que de se mettre une fois de plus au service de l'impérialisme et de réserver au camp arabe tout le venin qu'il est capable de déverser. L'entêtement à refuser de placer la solidarité arabe au-dessus des démêlés inter-arabes, le ton sur lequel sont critiqués les agissements de tel ou tel Etat arabe et notamment de la R.A.U., finissent par relever du pathologique, malgré le changement intervenu dans l'attitude officielle sous la pression du peuple tunisien et de la tourmente prise par les événements sur le plan arabe et international. Car enfin, quels que soient les différends, ne faut-il pas être fou furieux pour demeurer, à un moment aussi grave, obnubilé à ce point par une idée fixe : la peur de celui qu'on essaie de rabaisser en l'appelant, systématiquement et avec le maximum d'irrespect, le « bikbachi » ? Ne faut-il pas être particulièrement mesquin pour oublier que celui-ci a su, lui, faire passer, au moment de la crise de Bizerte, les nécessités du front arabe au-dessus des blessures dues aux querelles intestines ?

D'autant plus que, nous l'avons dit, la situation est claire. De quoi s'agit-il en effet ?

1956 : La nationalisation du canal de Suez survient comme le premier acte sérieux par lequel le Monde Arabe, sur le plan de la renaissance matérielle aussi bien que sur celui de la reconquête de la dignité, commence réellement à sortir du néant et à poser les premiers jalons de sa révolution. Et que trouvons-nous devant nous ? L'impérialisme bien sûr, mais également un garde-chiourme dont la fonction d'agent était jusque-là postulée sans avoir jamais été concrétisée avec un tel éclat : Israël !

1966-1967 : La mise en question par la Syrie de la toute-puissance des compagnies pétrolières est, dans la ligne de la récupération de Suez, l'amorce d'un mouvement qui annonce des super-Suez, des Suez pétroliers ! Après avoir obtenu gain de cause contre l'Irak Petroleum Company, la Syrie se tourne sans tarder vers la Tapline, montrant ainsi à l'impérialisme que la lutte ne fait que commencer et que les temps de la paix coloniale ou néo-coloniale sont révolus. Et qui se dresse face à notre révolution arabe ? Un gendarme désormais familier : Israël !

La mécanique est bien réglée, trop bien réglée. Le rôle imparti à Israël est d'une précision confondante : empêcher dans la mesure du possible les peuples arabes de faire quelque pas que ce soit dans la voie de leur libération, de réaliser quelque progrès que ce soit, de faire quelque révolution que ce soit. Il n'est question de rien d'autre au fond, et tout le reste n'est que prétexte.

Mais les prétextes peuvent être plus ou moins bons. Celui qu'invoque Israël est des plus fragiles. Car il consiste à vouloir justifier par l'action des commandos palestiniens une agression contre la Syrie. Or, il faut d'abord remarquer la curieuse suite dans les idées avec laquelle Israël passe son temps à accuser la Syrie quel que soit en fait le territoire à partir duquel opèrent ces commandos. Ensuite et surtout, la logique à laquelle recourt Israël est celle du « droit de suite », c'est-à-dire du « principe » qui est l'un des plus contestables et des plus contestés en droit international : c'est en voulant par le bombardement de Sakiet-Sidi-Youssef exercer ce « droit de suite » contre la Tunisie, à qui était reproché l'hébergement du Front de Libération Nationale et de l'Armée de Libération Nationale algériens, que la France s'est attirée la plus large réprobation ; et c'est pour s'être donné ce « droit » contre le Vietnam du Nord en raison de son aide au Vietcong que les Américains se font aujourd'hui presque unanimement condamner. Il est donc clair que, même si les menaces israéliennes contre la Syrie ne visaient à rien d'autre qu'à lancer des représailles, Israël serait encore dans son tort puisque cette idée de représailles ne procède pas d'autre chose que du droit du plus fort n'aboutit à rien d'autre qu'à la légitimation de la loi de la jungle et du banditisme international.

Du reste, les responsables israéliens se sont eux-mêmes chargés de nous faire savoir à maintes reprises, et par la bouche de leur porte-paroles les plus qualifiés (en particulier le chef de l'armée), que c'était au régime syrien en tant que tel qu'on en voulait : que par conséquent le problème fondamental ne découlait ni des escarmouches frontalières entre les deux armées ni des raids de fidâïyins (qui ne sont pas des choses nouvelles) mais bien de la situation créée par un pouvoir qui s'est montré décidé à empêcher de dormir l'impérialisme et ses valets.

C'est bien de cela qu'il s'agit en effet : d'une confrontation entre nous et les trusts pétroliers, donc entre nous et l'impérialisme (américain tout particulièrement). Israël n'est ici que l'agresseur à gages.

C'est pourquoi la lutte contre Israël, que nous trouvons au travers de notre chemin chaque fois que nous prenons une initiative progressiste, ne peut être qu'une lutte résolue s'inscrivant dans le cadre du combat anti-impérialiste qu'exacerbe actuellement l'offensive américaine contre tous les peuples. Et c'est pourquoi aussi la lutte contre des régimes qui, tel le régime tunisien, s'alignent systématiquement (s'agissant d'Israël aussi bien que de tout autre problème de ce genre) sur les positions de l'impérialisme, doit être une constante de la politique de toute gauche conséquente.

La Tunisie soutient le colonialisme britannique à Aden

Avec l'affaire de l'Arabie du Sud la politique étrangère tunisienne semble avoir atteint la folie furieuse. Quel que soit le dégoût qu'inspire la politique tunisienne vis-à-vis de l'agression américaine au Vietnam elle avait encore une certaine logique, même si cette logique était faite de marchandage cynique, le gouvernement tunisien vendant l'honneur de notre pays pour avoir les deniers qui permettent à la bureaucratie de s'engraisser.

Mais à Aden ? La Grande Bretagne ne contribue que peu à entretenir le régime et l'engagement général du gouvernement tunisien aux cotés de l'impérialisme ne peut suffire à expliquer qu'on s'attaque avec une telle bassesse à un mouvement de libération qui mène une lutte féroce

contre l'impérialisme britannique, ni qu'on apporte à celui-ci notre vote à l'O.N.U. comme on l'a fait récemment devant la Commission de décolonisation. Ici comme au Yémen, comme pour le projet avorté du Pacte islamique on retrouve la même raison : la haine de Nasser. Evidemment cette raison elle même n'est que l'expression de l'engagement pro-impérialiste de la Tunisie, dans la mesure où Nasser représente le contre-pied de cette politique et la preuve de sa fallacité en démontrant qu'il y a pour les pays du Tiers Monde une autre voie que la soumission à l'impérialisme.

Mais l'aspect subjectif de l'anti-nassérisme est très important. C'est devenu pour le Combattant Suprême une

« LA VERITE ET LEURS MENSONGES » OU COMMENT « L'ACTION » INFORME SES LECTEURS SUR L'AFFAIRE L'ADEN

AUCUN SCRUPULE.

Nasser « réprovera et il combattra par la violence toute démarche des Nations Unies qui risque de desservir ses desseins maléfiques, de découvrir la vérité, et de retablir une paix qui n'est pas la sienne ».

» Ainsi en est-il à Aden où une situation explosive est créée pour faire échec à... une mission de bonne volonté et de conciliation de l'O.N.U.

» L'ironie du sort a voulu que ce soit la Grande Bretagne qui accepte finalement une telle intervention alors que c'est la République Arabe Unie qui la rejette et qui s'y oppose par les moyens les plus ignobles ! ».

Extraits de l'Editorial de l'Action du 4/4/1967.

« DENONÇANT « LE COLONIALISME BRITANIQUE » LA COMMISSION DE L'O.N.U. QUITTE BRUSQUEMENT ADEN.

« Les trois membres de la Commission d'enquête de l'O.N.U. qui devaient séjourner plusieurs semaines dans la colonie britannique, ont quitté brusquement la ville sur un vol régulier à destination de Londres.

» Visiblement en colère le Président de la Commission, M. Guerrero (Vénézuéla) a déclaré à la presse :

« Nous n'avons pas reçu l'aide et la compréhension à laquelle nous nous attendions de la Grande Bretagne ».

» En fait le conflit qui a amené la Commission à écourter brusquement son séjour à revêtu un caractère fondamental. Les délégués de l'organisation internationale avaient, en effet, refusé de reconnaître la légitimité du gouvernement de la Fédération de l'Arabie du Sud mis en place par les Anglais malgré la volonté de toutes les organisations nationalistes. »

Extraits du Monde du 8/4/1967.

obsession. Sa politique est simple : si Nasser dit blanc, il dit noir. Ce problème qui, en lui-même, intéresse surtout le psychiatre, nous montre à quel point la politique de notre pays dépend des lubies et des caprices d'un homme et à quelles aberrations conduit le pouvoir sans partage.

Non moins révélatrices de la vraie nature de ce régime sont la servilité sans bornes et la totale absence de scrupules que montrent dans cette affaire les hommes qui entourent et servent Bourguiba. Non seulement ils lui emboîtent le pas comme un seul homme mais encore ils renchérissent à qui mieux mieux sur sa position, atteignant des sommets dans l'ignominie. Dans ce régime, le Zaim est devenu la seule source de vérité. Un bien misérable régime que celui qui a comme serviteurs ces hommes girouettes pour qui seuls les discours du Zaim séparent la

vérité d'aujourd'hui de l'erreur d'hier. Un proverbe arabe dit « celui qui loue aujourd'hui pour dénigrer demain a menti deux fois ». A ce compte là, les mensonges des hommes de ce régime ne se comptent plus. Ce sont pourtant ces hommes-là qui s'apprennent à diriger le pays. Et plus l'échéance approche, plus le maniement de la brosse à reluire se fait plus frénétique, la servilité plus grande, chacun voulant s'identifier au Leader dans ses pires marottes, dans l'espoir de paraître digne de recueillir l'héritage.

Gageons cependant que ces mêmes hommes, si cela les sert, n'hésiteront pas à brûler demain ce qu'ils adorent aujourd'hui et clameront que « c'était la faute à Bourguiba » en oubliant qu'ils ont été pour lui des instruments dociles, des flatteurs serviles et des complices empressés.